# Doudeville Capitale du lin

# Conseil Municipal du 05 avril 2019

# A 20H00 VILLE DE DOUDEVILLE

# **COMPTE-RENDU**

	Présents	Absents excusés	Absents	Pouvoirs
M. MALANDRIN	X			
M. GEMEY	Х			
Mme CUADRADO	Х			
M. LAURENT		Х		M. GEMEY
Mme GUENOUX	Х			
M. DEFRANCE	Х			
Mme TERRY	Х			
M. METAIS	Х			
Mme PAIGNE	Х			
M. MERIT	Х			
M. DUTHOIT	X			
Mme HENRY		Х		MME TERRY
M. LEBOUCHER	X			
Mme LEMOINE		Х		MME CUADRADO
Mme CHANEL			Х	
Mme DUMAS			X	
Mme PETIT			X	
M. LESUEUR			X	
M. DURÉCU	Х			
M. PERCHE	X			
Mme FICET	Х			
M. ORANGE		Х		M. PERCHE
Mme LECLERC	Х			

Etait également présent : M. LUCAS, Trésorier municipal.

Secrétaire de séance : Le Conseil Municipal nomme à ce poste : M. LEBOUCHER

M. Perche trouve anormal qu'il y ait si peu de monde pour le vote du budget. M. Malandrin répond qu'il est tout à fait d'accord avec lui et qu'il trouve même cela scandaleux.

### **ETAT CIVIL**

Depuis le 26 février 2019 :

### Naissances:

GRESSIER Liam, né le 03 mars 2019,

HUE Maëline, née le 18 mars 2019,

CHARLES Éliott, né le 23 mars 2019,

NORMAND Louison, né le 25 mars 2019.

### Mariages:

NÉANT

### <u>Décès</u>:

M. COULON Claude, décédé le 02 mars 2019,

Mme HÉBERT épouse DELAUNAY Catherine, décédé le 05 mars 2019,

M. GILLÉ Jean-Pierre, décédée le 17 mars 2019,

M. FERRY Jean-Pierre, décédé le 24 mars 2019,

Mme OUINE Veuve SOUDAY Marie, décédé le 31 mars 2019,

Mme TOUTAIN Christian, décédé le 31 mars 2019.

M. Gemey informe l'assemblée du décès de M. RAGOT André survenu ce jour, le 05 avril 2019.

### 1) PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 26 FEVRIER 2019 :

Il s'agit de l'examen et du vote du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 26 février dernier.

### Commentaires et vote du Conseil Municipal :

Présents: 15
Exprimés: 19
Pour: 18
Contre: 0
Abstentions: 1

Les membres du Conseil Municipal, par 18 voix pour, 0 contre et 1 abstention (Mme Ficet), valident le compte-rendu du Conseil Municipal du 26 février 2019.

### 2) COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION TARIFICATIONS ET DROITS DE PLACE DU 06 MARS 2019 :

# Commission Tarifications et Droits de place 06 Mars 2019 VILLE DE DOUDEVILLE

	Présents	Absents excusés	Absents	Pouvoirs
M. MALANDRIN	Х			
M. GEMEY	Х			
MME CUADRADO	Х			
MME PAIGNE			х	
MME DUMAS			х	
MME PETIT			Х	
MME FICET	Х			

MME LEMOINE	Х		
(suppléante)			
M. ORANGE		Х	
(suppléant)			

Invités présents: MME GUENOUX, M. MERIT, M.DUTHOIT,

M. VASSE, Policier municipal

### **COMPTE RENDU**

### A- PRINCIPAUX TARIFS OU REGLEMENTS EN VIGUEUR :

### • Bilan des droits de place :

	2014	2015	2016	2017	2018
Recettes	6 874.40	6799.60	6130.45	5793.10	5331.40
Dépenses	2 644.08	2704.56	2779.80	2789.08	2895.63
Excédent	4 230.32	4095.04	3350.65	3004.02	2435.77

### • Les tarifs pour 2018 étaient les suivants :

<u>Art. 1<sup>er</sup></u>: <u>Marchés et produits de la ferme</u>: Commerçants s'installant sur le marché, sur les étaux en voiture - magasin ou à même le sol : 0.50 euro le mètre linéaire, sur une profondeur de 3 mètres, avec un minimum de perception de 2.50 euros.

La Commission propose de réintégrer les 0.76 euro d'animation du marché dans la fourniture des sacs poubelles et le nettoyage de la place Général de Gaulle après le marché.

Total « coût de nettoyage » : 1 euro.

Le minimum de perception est confirmé à 3.50 euros et également le tarif pour la location de chalet : 10 euros la matinée (avec possibilité de le garder l'après-midi).

### **GRILLE TARIFS MARCHÉ:**

MINIMUM	3.50€	10M	5.50€	14M	7.50€	18M	9.50€
7M	4.00€	11M	6.00€	15M	8.00€	19M	10.00€
8M	4.50€	12M	6.50€	16M	8.50€	20M	10.50€
9M	5.00€	13M	7.00€	17M	9.00€	21M	11.00€

### Proposition nouveau tarif: idem 2018

Art.  $2^{\text{ème}}$ : Foires foraines: Pour les industriels et marchands forains par tranche de 7 jours, à l'occasion des foires: 0.85 euro le m<sup>2</sup> avec un minimum de perception de 10.00 euros.

La Commission demande aux artisans forains d'installer leur caravane sur le parking situé route de Routes.

<u>Proposition nouveau tarif</u>: Pour les industriels et marchands forains par tranche de 7 jours, à l'occasion des foires : 1 euro le m<sup>2</sup> avec un minimum de perception de 10.00 euros.

La Commission demande aux artisans forains d'installer leur caravane sur le parking situé route de Routes.

### Art. 3<sup>ème</sup>: Exposition de véhicules ou de matériels agricoles:

Exposants doudevillais : 2.50 euros pour les trois premiers véhicules et application de l'article 1<sup>er</sup> pour les véhicules suivants.

### Proposition nouveau tarif: idem 2018

<u>Art. 4 emelles</u>: **Braderies et autres manifestations commerciales**: 2.50 euros le mètre linéaire avec minimum de perception de 10.00 euros et la gratuité pour les Doudevillais sur une longueur de 6 mètres (pour une longueur supérieure à 6 mètres, le mètre linéaire est payant pour les Doudevillais).

### Proposition nouveaux tarifs: idem 2018

Art. 5<sup>ème</sup> : **Cirques** : Tarif de 10.00 euros par séance au lieu de 10.00 euros de forfait journalier en 2012.

La Commission demande aux cirques, de s'implanter sur le parking route de Routes.

<u>Proposition nouveaux tarifs</u>: Cirques: Tarif de 10.00 euros par séance.

Art. 6<sup>ème</sup> : **Camions d'outillage** : Forfait de 38.00 euros pour une demi-journée.

Proposition nouveaux tarifs: idem 2018

<u>Marchés - remarques</u>: Prévoir l'installation de panneaux permanents pour signaler l'interdiction de stationner le jour de marché (00h00 à 15h00) : DEVIS EN COURS INSCRIT AU BP 2019

A étudier l'emplacement des cirques et le stationnement des caravanes avec le problème de l'utilisation de l'eau.

PM : Baisse de fréquentation des exposants, 3 exposants en moins cette année contre un seul nouveau Mise en place de 3 marchés Quizz. Recentrage des exposants sur le milieu de la place. Mise en avant des produits locaux. Maintien du camion outillage au Mont Criquet.

### **B – TARIFS ET REGLEMENT DES SALLES COMMUNALES :**

### Bilan financier de l'utilisation des salles des fêtes :

	2014	2015	2016	2017	2018
Recettes	2 512.00	2315.00	2450.00	2336.00	2615.00
Dépenses	5 330.85	2077.15	977.91	1142.63	1202.25
Résultat	- 2 818.85	237.85	1472.09	1193.37	1412.75

### Généralités pour les toutes les salles communales :

La location des salles communales est ouverte à tous. La priorité est réservée aux Doudevillais avec un délai de référence d'un an pour la réservation de la salle.

Toute demande de location de salles devra être formulée par écrit et cette demande sera présentée en réunion d'Adjoints ou en commission foires et marchés, pour accord.

L'encaissement, pour toutes les salles communales, se fera à la réservation ou à la remise des clefs.

Il est demandé de présenter une attestation d'assurance à la réservation de la salle

Les salles communales sont louées avec tables et chaises (sans vaisselle).

La gratuité est accordée pour les assemblées générales, les réunions du Conseil d'administration ou de bureau des associations doudevillaises. Cette gratuité s'accorde à toutes les salles.

La gratuité est également accordée pour le repas annuel et les activités non lucratives du Club de l'Amitié, le Banquet de la Ste Cécile et la Sainte Barbe, de même que les activités de « l'Animation Jeunesse », les activités pédagogiques (liées directement à la classe) et pour toute cérémonie se rapportant directement aux activités et aux repas officiels du Comité de Jumelage et pour le Téléthon.

Il est attribué une réservation gratuite par an, pour chaque association doudevillaise, dans une des salles communales lors de la première utilisation.

Par contre, si la salle est restée vacante le jour de la réservation, le tarif de location sera alors réclamé à l'association.

Toute demande de gratuité exceptionnelle concernant la mise à disposition d'une salle communale sera examinée soit en Commission « Foires et Marchés », soit en réunion d'Adjoints.

Gratuité des salles pour les galettes des Rois et arbre de Noël si la manifestation a lieu entre les membres de l'association.

### Régime applicable aux employés communaux (actifs et retraités) :

Pour les employés en activité ainsi que pour les retraités, le prêt d'une salle communale sera consentit à titre gratuit <u>pour une journée uniquement</u>, la journée complémentaire sera facturée 50 % du prix pour le week-end, à concurrence d'une réservation par an.

Possibilité de prêt d'une salle communale à la suite d'une inhumation dans l'un des cimetières de DOUDEVILLE (gratuit).

### **SALLE DE VAUTUIT:**

La capacité d'accueil de la salle est de 50 personnes maximum.

Monsieur l'Agent de Police municipale est chargé de faire l'état des lieux (même pour le comité des fêtes de Vautuit) et la remise des clefs lors de toute attribution.

### **TARIFS SALLE VAUTUIT:**

	Tarifs actuels	Nouveaux tarifs
Particulier Doudevillais	100.00 euros	105.00 euros
Particulier hors Doudevillais	125.00 euros	130.00 euros

Une caution de 350 euros sera demandée lors de la réservation de la salle.

### **SALLE RPA:**

La sonorisation de la salle est interdite, sauf dérogation exceptionnelle et accord de Monsieur Le Maire.

### **TARIF SALLE RPA:**

### Vin d'honneur – sans musique :

<u> </u>	Tarifs actuels	Nouveaux tarifs
Particulier Doudevillais	100.00 euros	105.00 euros
Particulier hors Doudevillais	150.00 euros	150.00 euros
Repas – sans musique :		
	Tarifs actuels	Nouveaux tarifs
Particulier Doudevillais	250.00 euros	262.00 euros
Particulier hors Doudevillais	320.00 euros	336.00 euros

### **HÔTEL DE VILLE:**

a) Salle d'Honneur : pour les associations, congrès et organismes privés (hors particuliers) :

Demi-journée : 200.00 euros Demi-journée : 210.00 euros Journée : 350.00 euros journée : 367.00 euros

b) <u>Salle du rez-de-chaussée</u>: pour les congrès et organismes privés (réunions simples et vins d'honneur) et pour les particuliers (vins d'honneur):

### **Demi-Journée:**

	Tarifs actuels	Nouveaux tarifs
Particulier Doudevillais	150.00 euros	157.00 euros
Particulier hors Doudevillais	190.00 euros	199.00 euros

### Journée :

	Tarits actuels	Nouveaux tarits
Particulier Doudevillais	250.00 euros	262.00euros
Particulier hors Doudevillais	320.00 euros	336.00 euros

### c) Location des deux salles simultanément :

Demi-journée : 300.00 euros Demi-journée : 315.00 euros Journée : 500.00 euros Journée : 525.00 euros

### La salle du rez-de-chaussée pourra être louée pour les expositions des associations doudevillaises :

- Si l'entrée est libre, le prêt de la salle du rez-de-chaussée sera consentit à titre gratuit pour les associations doudevillaises.
- Si l'entrée est payante, la location de la salle du rez-de-chaussée sera de **78.00 euros** pour les associations doudevillaises.

### La salle du rez-de-chaussée pourra être louée pour les expositions des associations non doudevillaises :

- Si l'entrée est libre, la location de la salle du rez-de-chaussée sera de **52.00 euros** pour les associations non doudevillaises.
- Si l'entrée est payante, la location de la salle du rez-de-chaussée sera de **105.00 euros** pour les associations non doudevillaises.

La location sera effective, avec remise des clefs, contre paiement du tarif de location et dépôt de la caution, à savoir 500.00 euros.

Cette caution sera réclamée dès la réservation.

Toute autre demande de location de la salle d'Honneur ou de la salle du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville (non prévue par le règlement ci-dessus) sera étudiée soit en Commission « Foires et Marchés », soit en séance du Conseil Municipal.

Les salles devront impérativement être remises dans leur configuration d'origine (tables et chaises rangées), et les déchets (ordures ménagères et recyclables) inhérents à chaque manifestation devront être gérés par l'association organisatrice de cette dernière.

Un règlement sera remis à chaque réservation de salle. Prévoir la mise en place de sacs de tri dans chaque salle.

### **C-TARIFS DES CONCESSIONS AUX CIMETIERES:**

Personnes ayant droit à inhumation dans les cimetières de la commune et dans l'espace cinéraire :

### **Article L2223-3:**

- 1) Toute personne décédée sur le territoire de la commune quel que soit son domicile
- 2) Toute personne domiciliée sur le territoire de la commune alors même qu'elle serait décédée dans une autre commune
- 3) Toute personne ayant droit à une sépulture de famille dans le cimetière communal, quels que soient son domicile et le lieu de décès
- 4) Aux français établis hors de France n'ayant pas une sépulture de famille dans la commune et qui sont inscrits sur la liste électorale de celle-ci

Le maire pourra autoriser, à titre exceptionnel, dans la mesure où l'espace disponible le permet, l'inhumation dans les cimetières communaux de personnes n'entrant pas dans ces catégories mais démontrant des liens particuliers avec la commune. Dans ce cas, une demande motivée devra être formulée à la mairie par écrit.

Tarif des concessions :	TARIFS 2018	TARIFS 2019
Concession de 30 ans	375 euros	386 EUROS
Concession de 50 ans	575 euros	592 EUROS
Taxe inhumation (Anciennement superposition)	: 250 euros	257 EUROS
<u>Cavurnes</u> : La Commission cimetière du 20 m classification de cavurnes.	ars fixera les tarifs pour une	2
Concession de 15 ans (uniquement emplacemen	nt) 150.00 euros	155 EUROS
Taxe inhumation (Anciennement superposition)	: 120 euros	124 EUROS
Taxes de dispersion des cendres au jardin du sou	<u>uvenir</u> : 25 euros	26 EUROS
<u>Columbarium :</u>		
Concession pour une case durée 15 ans	1 000.00 euros	1.000 EUROS
Taxe inhumation (Anciennement superposition)	: 250 euros	250 EUROS
Renouvellement de concession pour une case du	urée 15 ans 250.00 euros	250 EUROS

Le dépôt d'urne peut se faire dans le caveau familial ou scellé sur la pierre tombale. Un droit de taxe d'inhumation est alors demandé : 250 euros.

### **Caveaux**:

Pour ne pas faire de concurrence aux entreprises locales, la vente d'un caveau deux places sera de <u>1.900</u> <u>euros.</u>

Lors d'un relevage, si le caveau est en bon état, la vente de ce même caveau pourra se faire au tarif de <u>800</u> <u>euros</u>, il s'agira alors d'un acte de cession de bien funéraire.

L'achat d'un caveau donnera obligatoirement achat d'une concession.

### **Dispositions particulières:**

La Commune donne la possibilité d'acheter par avance un emplacement.

M. le Maire, les Adjoints aux Maires, La Commission « Foires et Marchés », et le Conseil Municipal se donnent la possibilité d'étudier les demandes particulières d'inhumation dans l'un des cimetières de DOUDEVILLE.

Le renouvellement d'une concession se fera selon le tarif en vigueur.

Mise en place de quatre clefs de sécurité pour fermer un des battants de chaque barrière des cimetières de DOUDEVILLE.

La clef est à disposition en mairie. Une lettre d'information a été transmise aux entreprises de pompes funèbres. La caution pour la remise de la clef est portée à 300.00 euros.

Des clichés pourraient être pris par les agents techniques communaux, lors des traçages, afin de photographier les tombes aux alentours et ainsi relever d'éventuels dommages ultérieurs.

### D - REDEVANCE D'OCCUPATION AU CHENIL DE LA COMMUNE (Chiens et chats) :

- Forfait de base : 50.00 euros

Montant par jour de garde : 20.00 euros par jour

### **Proposition nouveau tarif:**

- Forfait de base : 52.00 euros

Montant par jour de garde : 21.00 euros par jour

### **E – OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC :**

### Occupation permanente du domaine public :

- Terrasse de café, fleuriste : 5.00 euros le m<sup>2</sup>, à l'année.

### Occupation temporaire du domaine public :

- Echafaudage : Tarif de 3.00 euros par jour, limité à 15 jours d'échafaudage (avec renouvellement possible sur demande d'arrêté municipal).
- Place de stationnement réservée et marquée au sol (ambulance, auto-école, taxi): 120.00 euros à l'année, par véhicule.

### F - DROIT D'UTILISATION DES PANNEAUX D'ENTREES DE VILLE (SUR RD20) :

- Il est donné à chaque association doudevillaise, le droit et la possibilité d'une utilisation gratuite par an des panneaux situés sur la RD20 aux entrées de ville de Doudeville. Ce droit ne pourra s'exercer que dans le cadre d'une manifestation organisée au sein de la dite commune.
- De même, la conception graphique des manifestations ainsi annoncées se fera exclusivement à travers le pôle communication animation de Doudeville et devra respecter les règles imposées par la Municipalité.

### **G- DROIT ET UTILISATION DES CHALETS:**

- Il est donné à chaque association doudevillaise, le droit et la possibilité d'utilisation gratuite des chalets situés sur la place Général de Gaulle ou sur la place du Mont Criquet. La réservation de ces chalets se fera uniquement en Mairie et engendrera l'obligation de respecter les conditions élémentaires de sécurité (extincteurs) et de salubrité (nettoyage et prise en charge des déchets).

### **H – DROIT ET UTILISATION DES MINI BUS :**

- Il est donné à chaque association doudevillaise, le droit et la possibilité d'utiliser les deux minibus (9 places). Les conditions de réservation et d'utilisation ainsi que les obligations inhérentes à l'utilisation des deux véhicules sont définies et feront l'objet d'une communication auprès de l'ensemble du tissu associatif.

### I – QUESTIONS DIVERSES:

### Commentaires et vote du Conseil Municipal :

Mme Ficet est d'accord avec le principe d'augmentation du prix des salles mais n'est pas d'accord avec le calcul qui a été fait et trouve cela ridicule.

Présents: 15
Exprimés: 19
Pour: 14
Contre: 0
Abstentions: 5

Les membres du Conseil Municipal, par 14 voix pour, 0 contre et 5 abstentions (les membres de l'opposition municipale), valident le compte-rendu de la Commission Tarification et Droits de place du 06 mars 2019.

### 3) COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION VIE ASSOCIATIVE DU 06 MARS 2019 :



# **Commission Vie Associative**

Mercredi 06 Mars 2019

### **VILLE DE DOUDEVILLE**

	Présents	Absents excusés	Absents	Pouvoirs
M. MALANDRIN	Х			
M. GEMEY	Х			
MME CUADRADO	Х			
MME PAIGNE		Х		
MME DUMAS			Х	
MME PETIT			Х	
MME FICET	Х			

MME LEMOINE	Х		
(suppléante)			
M. ORANGE		V	
(suppléant)		Χ	

<u>Invités</u>: M. MERIT.

# **ORDRE DU JOUR**

- Préparation du budget 2019

- Questions diverses

		SUBVEN	ITIONS I	MUNICIP	ALES		
			ANNEE 2	019			
	SUB	VENTION	S 2018	SUBVE	NTIONS	2019	
	NOMBRE ADHERENTS OU FORFAIT	SOMME ACCORDEE	TOTAL	NOMBRE ADHERENTS OU FORFAIT	SOMME ACCORDEE	TOTAL	OBSERVATIONS
AMICALE SAPEURS POMPIERS	FORFAIT	750,00	750,00	FORFAIT	750,00	750,00	
ACPG	FORFAIT	450,00	450,00	FORFAIT	450,00	600,00	VOYAGE PARIS 150E
AFN	FORFAIT	300,00	300,00	FORFAIT	300,00	300,00	
COMITE ECHANGES CULTURELS	FORFAIT	750,00	750,00	FORFAIT	500,00	750,00	VOYAGE BADNENNDORF 250 EUROS
DOUDEVILLE EN FETE	FORFAIT	36 000,00	36 000,00	FORFAIT	27197	27297	36000- 8803,20(LOC.TENTES) + LOGO LIN 100 EUROS
CLUB AMITIE	80	7,00	560,00	95	7	665,00	
BANQUE ALIMENTAIRE	FORFAIT	4 091,00	4 091,00	FORFAIT	3644	3 644,00	
ADM	APPEL COTIS.	236,07	236,07	APPEL COTIS.		229,95	
DOUDEVILLE ACCUEIL	FORFAIT	1 500,00	1 500,00	FORFAIT	1500	1 500,00	
LA RENAISSANCE	FORFAIT	4 500,00	4 500,00	FORFAIT	4500	4 500,00	OBLIGATION FETES + SUGGESTIONS A VOIR EN CM SUR DETAILS
COMITE DES FETES VAUTUIT	FORFAIT	500,00	500,00	FORFAIT	500,00	500,00	
CAUE	APPEL COTIS.	301,00	301,00	APPEL COTIS.	304,00	304,00	
PIGEONS CLUB							PAS DOSSIER
PREVENTION ROUTIERE	FORFAIT	100,00	100,00	FORFAIT	150,00	150,00	AFFECTE AU PM POUR ACHAT LOTS PREVENTION ROUTIERE
MARQUISE DOUDEVILLAISE	FORFAIT	150,00	150,00	PROVISION	150,00	150,00	PAS DOSSIER
A3DE	FORFAIT	100,00	100,00	PROVISION	100,00	100,00	PAS DOSSIER
UCAD	FORFAIT	4 000,00	4 000,00	PROVISION	3 500,00	4 000,00	PAS DOSSIER 3500+500 MARCHE DE NOEL
MUSETTE EN FETE	FORFAIT	150,00	150,00	FORFAIT	150,00	150,00	AIDE LOCATION
SEINE MARITIME ATTRACT.	COM.COM.						сом сом
MAM O COMME 3 POMMES	FORFAIT	200,00	200,00	FORFAIT	200,00	200,00	
CLASSIQUE A TOUT PRIX	FORFAIT	200,00	200,00	PROVISION	200,00	200,00	PAS DOSSIER
CLIC	FORFAIT	530,00	530,00	FORFAIT	530	530,00	
SAUVEGARDE PATRIMOINE	PROVISION	150,00	150,00	PROVISION	150	150,00	PAS DOSSIER
SOLIDARITE ALYSTAIR	PROVISION	150,00	150,00	PROVISION	150	150,00	PAS DOSSIER
DES VOIX UNIES	PROVISION	150,00	150,00	PROVISION	150	150,00	PAS DOSSIER
FONDATION DU PATRIMOINE	FORFAIT	150,00	150,00	PROVISION	160,00	160,00	PAS DOSSIER
ASSOCIATION COUP DE POUCE	FORFAIT	150,00	150,00	PROVISION	150,00	150,00	PAS DOSSIER
ASSOCIATION EPOPEE SOLIDAIR	FORFAIT	150,00	150,00		0	0	
DOUDEVILLE EN FETES P/VALEN	TIN			FORFAIT	150	150,00	
ASSIETTE ADMR				FORFAIT	150	150,00	
TOTAL			56 268,07			47 579,95	

	SUBVEN	ITIONS A	ASSOCIA	TIONS SI	PORTIVI	ES	
		А	NNEE 20	<b>)19</b>			
	SUB	VENTION	S 2018	SUBVE	NTIONS	2019	
	NOMBRE LICENCIES OU FORFAIT	SOMME ACCORDEE	TOTAL	NOMBRE LICENCIES OU FORFAIT	SOMME ACCORDEE	TOTAL	OBSERVATIONS
USD	179	28,00	5 012,00		28,00	4 788,00	TRX STADE
	FORFAIT ARBITRAGE	0,00	4 000,00	FORFAIT ARBITRAGE	0,00	4 000,00	
			9 012,00			8 788,00	
HAND BALL	158 FORFAIT	22,00	3 476,00	165 FORFAIT	22,00	3 630,00	VOYAGE
	ARBITRAGE	2 300,00	2 300,00	ARBITRAGE		2 300,00	BADNENNDORF
			5 776,00			5 930,00	150EUROS
						6 080,00	
BADMINTON	67	16	1072	67	16	1072	
	COUT SALARIA	600	600	COUT SALARIA	0	600	
			1672			1672	
VELO CLUB DOUDEVIL'I	27	16	432	14	16	224	CREATION SECTION COMPETITION
			100			100	
			532			324	
COUREURS DU LIN	34	16	544		16	480	
	FRAIS DE COUVERTUR E MEDICALE	200		FRAIS DE COUVERTURE MEDICALE	0	200	PAS DOSSIER
			100				
			844				PROVISION
CLUB PETANQUEUX	26	8	208				LOCAL ET CLOTURE
DOUDEVILLE ACCUEIL ECH	FORFAIT	300	300	FORFAIT	300	300	HORLOGE
			250 <b>550</b>			250 <b>550</b>	2EME VERSEMENT
DRAGONFLY	32	16	512		16		LOGO LIN
DIVIGORI EI	32	10	J12	23	10		100 EUROS
JUDO CLUB	43	16	688	36	16	576	
	ORGANISATI ON DE STAGE	150	150	ORGANISATI ON DE STAGE		150	
			838			726	
TENNIS CLUB	PROVISIO	800	800	PROVISIO	800	800	
TOTAL			20 744,00			20 328,00	

### **Commentaires et vote du Conseil Municipal:**

M. Gemey fait part d'une demande d'augmentation de la Renaissance qui n'a pas vu sa subvention évoluer depuis vingt ans. Un détail des dépenses a été demandé et il s'agit de couvrir les frais de déplacement du chef de musique à hauteur de 344 euros. M. Gemey propose au Conseil municipal de prendre en charge les 344 euros de frais de déplacement. M. Perche demande si les frais seront différents d'année en année. M. Malandrin répond qu'il s'agit des frais de trajet de chez lui à Doudeville. M. Durécu pense que cela risque de faire une brèche et trouve cela un peu gênant. M. Durécu précise que certains se déplacent et ne sont pas rémunérés contrairement au chef de musique. M. Malandrin

répond qu'il entend bien la réflexion de M. Durécu et précise que cela s'est déjà fait par le passé pour le badminton. M. Durécu répond qu'il faut peut-être les aider autrement plutôt que par des frais de déplacement. M. Gemey répond que par le passé, la commune prenait en charge le salaire du chef de musique. L'idée est de les aider un peu plus. M. Gemey propose d'appeler cette aide « participation exceptionnelle ». M. Perche répond que c'est une aide qui reviendra tous les ans donc le caractère exceptionnel ne convient pas. M. Malandrin précise que Mme Levallois a demandé à sortir du système d'harmonie municipale, on ne peut donc pas bénéficier des anciens avantages. M. Malandrin trouve la remarque de M. Durécu juste, il faut un caractère général pour éviter des demandes futures des autres associations.

M. Malandrin propose l'attribution d'une aide à caractère exceptionnel pour la Renaissance de 350 euros et soumet cette proposition au vote :

Présents: 15
Exprimés: 19
Pour: 19
Contre: 0
Abstentions: 0

Les membres du Conseil Municipal à l'unanimité, valident l'attribution d'une aide à caractère exceptionnel pour la Renaissance de 350 euros pour l'année 2019 en complément de la subvention communale.

Présents: 15
Exprimés: 19
Pour: 19
Contre: 0
Abstentions: 0

Les membres du Conseil Municipal à l'unanimité, valident le compte-rendu de la Commission Vie Associative du 06 mars 2019.

### 4) COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION SCOLAIRE DU 14 MARS 2019 :



# **COMMISSION SCOLAIRE**

Jeudi 14 Mars 2019 18h00 VILLE DE DOUDEVILLE

**COMPTE-RENDU** 

	Présents	Absents excusés	Absents	Pouvoirs
M. MALANDRIN	Х			
M. DEFRANCE	Х			
M. DUTHOIT	Х			
M. LEBOUCHER			Х	
MME CHANEL			X	
MME LECLERC	Х			
Suppléante : Mme GUENOUX				
Suppléant : M. DURÉCU				

Invités : M. MERIT.

**Mmes FERNANDES et GRULEY.** 

M. FOULON.

### **I-EFFECTIFS SCOLAIRES 2018/2019:**

	Nombre d'élève résidant à Doudeville	Nombre d'élève résidant hors Doudeville	Total 2018/2019
Ecole BRETON	108	105	213
Ecole MENSIRE	82	36	118
Ecole Ste Marie Maternelle	25	52	104
Ecole Ste Marie Primaire	26	81	184
Collège A. RAIMBOURG			392
		TOTAL	907

Total 2016/2017	Total 2017/2018
221	236
136	128
174	185
386	393
917	942

Soit un total de 907 enfants scolarisés à Doudeville pour l'année scolaire 2018/2019.

### **II – BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2019 :**

		Col	nmission	SC	olaire : bu	dget 2019 d	e fonctionnen	nent des é	coles	
	Subventions	allouées 2018	TOTAL	TOTAL		année 2019	TOTAL	Avis de la con	nmission 2019 TOTAL	
	Ecole Primaire	Ecole Maternelle			Ecole Primaire	Ecole Maternelle		Ecole Primaire	Ecole Maternelle	
Voyages pédagogiques	13 € x 236	13 € x 128	4 732,00 €		13 € x 213	13 € x 118	4 303,00 €	13 € x 213	13 € x 118	4 303,00 €
Fournitures scolaires	39,30 € x 236	39,30 € x 128	14 305,20 €		39,50 € x 213	39,50 € x 118	13 074,50 €	39,50 € x 213	39,50 € x 118	13 074,50 €
Matèriel sportif	400€	400 €	800,00€		400€	400€	800,00 €	400 €	400€	800,00€
Budget Psychologue	30	0 €	300,00 €		30	00€	300,00 €	30	0 €	300,00 €
Manuels scolaires	1200 €		1 200,00 €		1200 €		1 200,00 €	1200 €		1 200,00 €
Langue vivante	380€		380,00 €		380 €		380,00 €	380 €		380,00 €
ULIS	500€		500,00 €		500 €		500,00€	500 €		500,00 €
Classes transplantées	36 € x 126		4 536,00 €		36 € x 108		3 888,00 €	36 € x 108		3 888,00 €
Fête de NOËL	11 € x 236	11 € x 129	4 015,00 €		11 € x 213	11 € x 118	3 641,00 €	11 € x 213	11 € x 118	3 641,00 €
RASED	305€		305,00 €		305€		305,00 €	305€		305,00 €
Musique	250 €		250,00 €		250 €		250,00€	250 €		250,00€
Bibliothèque	600€	400 €	1 000,00 €		600€	400€	1 000,00 €	600€	400€	1 000,00 €
Piscine	Entrée	Transport	Total piscine		Entrée	Transport	Total piscine	Entrée	Transport	Total piscine
FISCIIIE	9 009,90 €	4 529 €	13 538,90 €		8 944,10 €	4 830 €	13 774,10 €	8 944,10 €	4 830 €	13 774,10 €
		TOTAL	45 862,10 €			TOTAL	43 415,60 €		TOTAL	43 415,60 €

<u>Piscine (pour information)</u>: 2016/2017 = 11.453.30 euros

2015/2016 = 12 788.50 euros

Mme Fernandes précise qu'une seule augmentation est demandée (fournitures scolaire) et rappelle que c'est la deuxième année que la reconduction est demandée.

### 1 - VOYAGES PEDAGOGIQUES :

Demande de Mesdames les Directrices pour l'année 2019 :

**Ecole maternelle**: Reconduction **Ecole primaire**: Reconduction

Avis de la Commission pour le budget 2019 : FAVORABLE

Budget 2019 : Ecole maternelle : 1 534 € Ecole élémentaire : 2 769 €

Total dotation « voyages scolaires » : 4 303 €

### 2 - FOURNITURES SCOLAIRES :

<u>Demande de Mesdames les Directrices pour l'année 2019 :</u>

Ecole maternelle: + 0,20 € /élève soit 39,50 € Ecole primaire: + 0,20 € /élève soit 39,50 €

Avis de la Commission pour le budget 2019 : FAVORABLE

Budget 2019 : Ecole maternelle : 4 661 € Ecole élémentaire : 8 413,50 €

Total dotation « fournitures scolaires » : 13 074,50 €

M. Malandrin est favorable à cette augmentation (+ 0,5%).

### 3- MATERIEL SPORTIF:

### Demande de Mesdames les Directrices pour l'année 2019 :

Avis de la Commission pour le budget 2019 : FAVORABLE

Budget 2019 : Ecole maternelle : 400 € Ecole primaire : 400 €

Total dotation « Matériel sportif »: 800 €

### 4- FETE DE NOEL:

Demande de Mesdames les Directrices pour l'année 2019 :

**Ecole maternelle : Reconduction Ecole primaire : Reconduction** 

Avis de la Commission pour le budget 2019 : FAVORABLE

Budget 2019 : Ecole maternelle : 1 298 € Ecole primaire : 2 343 €

Total dotation « fête de Noël » : 3 641 €

### 5- BIBLIOTHEQUE / MEDIATHEQUE :

Demande de Mesdames les Directrices pour l'année 2019 :

**Ecole maternelle : Reconduction Ecole primaire : Reconduction** 

Avis de la Commission pour l'année 2019 : FAVORABLE

Budget 2019 : Ecole maternelle : 400 € Ecole élémentaire : 600 €

Total dotation « Bibliothèque / Médiathèque » : 1 000 €

### 6- AUTRES BESOINS :

### **Ecole Primaire**

### Demande de Madame la Directrice pour l'année 2019 :

<u>Psychologue scolaire</u>: Reconduction 300 euros <u>Manuels scolaires</u>: Reconduction 1 200 euros Langue vivante: Reconduction 380 euros

**ULIS**: Reconduction 500 euros

<u>Classes transplantées</u>: Reconduction 36 euros / élève

R.A.S.E.D.: Reconduction 305 euros

<u>Intervenant en musique</u>: Reconduction 250 euros Avis de la Commission pour le budget 2019 : FAVORABLE

### **BUDGET 2019:**

Psychologue scolaire : 300 € Manuels scolaires : 1 200 €

Langue vivante : 380 €

ULIS: 500 €

Classes transplantées : 3 888 €

<u>R.A.S.E.D</u>: 305 €

Intervenant en musique : 250 €

Soit un total de 6 823 euros.

### 7- PISCINE:

Entrées piscine et transport : période du 11 septembre 2018 au 21 juin 2019

**Lundis**: du 25.03.2019 au 21.06.2019 soit **9 lundis** 

44 élèves x 4,70 € = 206,80 € 206,80 € + 115,00 € (transport) = 321,80 € 321,80 € x 9 = **2 896,20** €

<u>entrées piscine</u>: 206,80 € x 9 = **1861,20** € <u>transport</u>: 115,00 € x 9 = **1 035,00** €

### Mardis:

1<sup>ère</sup> <u>période</u> : du 11.09.2018 au 04.12.2018 soit **11 mardis** 

51 élèves x 4,70 € = 239,70 € 239,70 € + 115,00 € (transport) = 354,70 € 354,70 € x 11 = **3 901,70** €

<u>entrées piscine</u>: 239,70 € x 11 = **2 636,70** € transport: 115,00 € x 11 = **1 265,00** €

2nde période: du 11.12.2018 au 22.03.2019 soit 11 mardis

50 élèves x 4,70 € = 235,00 € 235,00 € + 115,00 € (transport) = 350,00 € 350,00 € x 11 = **3 850,00** €

<u>entrées piscine</u>: 235,00 € x 11 = **2 585,00** € <u>transport</u>: 115,00 € x 11 = **1 265,00** €

**Vendredis**: du 11.12.2018 au 23.03. 2019 soit 11 vendredis

36 élèves x 4,70 € = 169,20 € 169,20 € + 115,00 € (transport) = 284,20 € 284,20 € x 11 = **3 126,20** € <u>entrées piscine</u> : 169,20 € x 11 = **1 861,20** €

transport: 115,00 € x 11 = 1 265,00 €

### **Coût total:**

Entrées piscines : 8 944,10 euros Transport : 4 830,00 euros

Soit un total pour l'année 2018/2019 : 13 774,10 euros

Avis de la Commission pour l'année 2019 : FAVORABLE

### **BUDGET 2019:**

Entrées piscines : 8 944,10 euros

Transport: 4 830,00 euros

Soit un total pour l'année 2018/2019 : 13 774,10 euros

### **III - BUDGET D'INVESTISSEMENT 2019 :**

### 1) Ecole maternelle:

### Définition des besoins pour 2019 :

Besoins en matériel	Avis de la Commission
1 Auto laveuse	Devis en cours
1 Aspirateur	Devis en cours
1 Appareil photo	Accord
Sono de la salle de jeux	Demandes de devis à faire. Possibilité d'utiliser
	l'enceinte mobile en attendant.
Jeux extérieurs	Devis en cours
1 vidéo projecteur	Livré en février dernier.
Travaux divers	Avis de la Commission
Réparation des stores	Le nécessaire sera fait.
Repeindre les jeux dans la cour	A refaire cette année.
Peinture des classes	Pas de peinture dans les classes cette année.
Rénovation des barrières.	Peintures et serrures à revoir.

M. Malandrin précise que des travaux de rénovation et d'entretien des toitures vont être engagés à hauteur de 15 000 euros (démoussage, reprises d'étanchéité, débouchage des gouttières)

### 2) Ecole élémentaire :

### Définition des besoins pour 2019 :

Besoins en matériel	Avis de la Commission
Poubelles transparentes	Elles sont achetées, il reste à les poser.
Hauts parleur à l'étage	Accord pour une enceinte bluetooth.

### Travaux divers:

**Sol déformé aux entrées de cour :** Les travaux vont être réalisés cette année. Près du préau, une pente sera réalisée pour l'accès PMR.

**Reprise des marches d'escaliers :** Les travaux vont être réalisés. M. Malandrin précise que la rénovation du palier de l'escalier est prévue pour les vacances de Pâques.

**Préau :** Nettoyage au nettoyeur haute pression des murs à programmer. M. Malandrin précise qu'une étude du SDE76 est en cours pour installer des panneaux photovoltaïques sur le toit du préau et la partie Sud-Ouest de l'école. Dans l'attente, les projets de travaux de couverture du préau sont suspendus.

Stores et néons à réparer : Ils ont déjà été refaits l'été dernier. Attention à la bonne utilisation. Le nécessaire sera fait. Les néons vont être progressivement changés par du LED. M. Malandrin rappelle que la commission de sécurité a demandé à ce que du BA13 soit installé sur les vitres des couloirs. Cela va avoir une conséquence sur l'éclairage des classes et des couloirs. L'éclairage devra donc être revu après. Une classe sera équipée cet été.

Repeindre les jeux dans la cour : A refaire cette année.

**Peinture des classes :** A programmer selon les disponibilités des agents communaux. Mme Fernandes souhaite qu'au minimum une classe soit repeinte chaque année. Elle précise que des moisissures sont réapparues dans la classe de M. Duruflé et les murs de la salle audiovisuelle sont très humides.

M. Malandrin précise que la commission de sécurité n'a pas fait de remarque hormis le BA 13 sur les vitres. M. Malandrin est excessivement satisfait par la conduite de l'exercice d'évacuation demandé par les sapeurs-pompiers d'autant que celui-ci n'était pas prévu.

### **IV – QUESTIONS DIVERSES:**

Le contrat de Catherine Robert sera reconduit l'année prochaine (à l'identique). Pas d'augmentation du temps de travail de prévu.

Départ en retraite de l'Atsem, l'an prochain : M. Malandrin rappelle que l'ATSEM est un agent communal et qu'à ce titre, elle doit contacter le DGS pour instruire son dossier et déterminer sa date de départ.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H15.

### Commentaires et vote du Conseil Municipal :

M. Durécu demande si les sorties piscine sont toujours sur St Valéry. M. Defrance répond par l'affirmative. M. Durécu demande si les portes des couloirs doivent être changées en complément du BA 13 sur les vitres. M. Métais répond qu'il faudra effectivement installer des portes coupe-feu. M. Malandrin répond qu'un nouveau pompier s'occupe de la commission de sécurité et sa première remarque lors de la visite était sur le risque de propagation du feu. Les travaux devront être réalisés pour la prochaine commission. Il n'y a pas d'urgence mais ça doit être fait même si c'est surprenant, c'est la réglementation qui l'impose. M. Malandrin dit que malheureusement une fermeture de classe est envisagée l'année prochaine et précise qu'il a déjà écrit au directeur de l'Académie, au Député et à la Sénatrice. Une des conséquences sera le dédoublement de classe avec en moyenne 25 élèves par classe. M. Perche demande de quoi ça vient. M. Malandrin répond que c'est malheureusement partout dans le département, St Laurent, St Valéry en Caux, etc. M. Perche répond qu'il faut rendre à Doudeville plus d'attractivité pour faire venir les gens. M. Malandrin répond qu'il est d'accord et que la municipalité s'efforce de le faire mais il y a un gros turn over sur les logements et les populations nouvelles ne sont pas forcément des jeunes avec des enfants. M. Durécu demande quelles sont les incidences du départ de la commune d'Amfreville. M. Malandrin répond que cela représente 8 élèves de moins et précise que la commune perd 22 000 euros par an avec l'application de la pondération fiscale. Les autres maires n'ont pas suivi. M. Malandrin précise que dans un article du courrier cauchois, M. Lebouc dit avoir payé 1 200 euros par élèves alors qu'ils en ont payé 800. C'est 700 euros à Yvecrique alors qu'il n'y a pas les mêmes prestations. M. Malandrin fera un démenti auprès du journal.

Présents: 15
Exprimés: 19
Pour: 19
Contre: 0
Abstentions: 0

Les membres du Conseil Municipal à l'unanimité, valident le compte-rendu de la Commission Scolaire du 14 mars 2019.

### 5) COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION CIMETIERES DU 20 MARS 2019 :



### **Commission Cimetières**

Mercredi 20 mars 2019

	PRESENTS	ABSENTS EXCUSES	ABSENTS
M. MALANDRIN	X		
MME CUADRADO	X		
M. MERIT	X		
MME HENRY			X
M. LEBOUCHER			X
M. PERCHE			X
SUPPLEANTS:			
MME LEMOINE			X
MME FICET			X

Etait également présent : Mme PAIGNE, Conseillère municipale, M. DUTHOIT, Conseiller municipal, M. Philippe FOULON, DGS et Mme DURECU, adjoint administratif.

## 1) **COMPTE-RENDU**

### **Haie**

La haie de thuya étant devenue trop imposante, le projet proposé était de l'arracher pour la remplacer par un mur en plaques béton, de mettre en place des plantes couvre mur, de réintégrer le panneau d'affichage et d'installer de part et d'autre de ce mur des caches containers pour les poubelles

Ce projet (plan ci-dessous) avait pour avantage un gain de temps Agent et l'amélioration de leur sécurité, car la haie devient très difficile à tailler, un gain de place pour le passage des familles (la haie fait actuellement plus de 1m de large) le rapatriement du panneau d'information à l'intérieur serait plus facile pour sa consultation et l'emplacement des poubelles ainsi déterminé serait plus propre et plus respectueux pour les familles qui ont leur tombe à proximité

Les restrictions budgétaires nous obligent à reporter le projet à son examen en 2020.

M. Malandrin propose une solution transitoire : supprimer 2,5 mètres de haie, installer un petit muret pour permettre le stockage des poubelles à distance des tombes et réduire les haies de 50 cms. M. Malandrin spécifie également que les poubelles ne doivent pas être à leur emplacement actuel. Il a déjà été demandé de les déplacer mais les agents communaux ne respectent ni les consignes, ni les familles

La commission valide cette proposition



Il est proposé d'installer des caches container pour améliorer l'esthétisme. Cette proposition est reportée au budget 2020

### Rapatriement du panneau d'affichage de l'extérieur vers l'intérieur

La commission reporte cette proposition pour le budget 2020

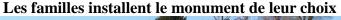
### **Cavurnes**

Sur les quatre columbariums existants, il reste quatre cases de libre. Les besoins étant croissants, deux possibilités s'offrent à nous :

### Implantation par avance



### Terrain concédé





Le projet initial était la mise en place de 15 cavurnes avec dessus en granit rose de la clarté pour rester dans le même matériau que l'existant et ainsi faire un ensemble cohérant avec un entourage avec des pavés de rue en granit rose (disponible aux services techniques). L'intérieur traité avec un matériau de façon à limiter l'entretien (zéro phyto) et la double rangée séparée par des petits arbustes de type buis. Possibilité d'installation en régie ou prix posé pour les 15 : 9 000€ TTC sans l'entourage granit.



Afin de répondre au besoin de chacun tout en restant dans une enveloppe budgétaire contrainte, Mme Cuadrado propose d'installer 5 emplacements cette année pour 3 000 € TTC et de rechercher les emplacements libres qui permettent l'implantation des cavurnes par les familles. L'idée étant de remplir les dents creuses pour optimiser l'espace du cimetière.

M. Malandrin répond qu'il est tout à fait d'accord avec cette proposition. Le principe est de ne pas imposer mais de laisser le libre choix aux familles. De plus l'utilisation des dents creuses pour combler et exploiter les zones difficiles d'accès est une très bonne idée. M. Malandrin souhaite connaitre le temps de main d'œuvre pour les 5 emplacements préimplantés afin de voir s'il est possible de faire les travaux en régie cette année.

**Tarifs**: Cavurne préimplanté + emplacement : 1 000 €

Emplacement concédé: 150 €

La commission valide cette proposition.

### Mise aux normes du jardin du souvenir

Identifiants des personnes dispersées dans le jardin du souvenir (34 € X 7) La commission valide cette proposition.

### Support d'arrosoir

Il est proposé soit de faire un aménagement comme celui du carré B, ou de finir les supports existants pour que les bidons restent bien en place

Décision

Le support sera finalisé en ajoutant des crochets pour accrocher les bidons et arrosoirs.

### **Bancs**

Projet reporté à l'année prochaine.

### Relevage 2019

Dans le carré B, 31 emplacements peuvent être relevés :

B226	B260	B281	B294	B314
B227	B261	B282	B295	B315
B234	B262	B285	B296	B316
B235	B265	B287	B310	
B238	B266	B288	B311	
B253	B267	B289	B312	
B254	B272	B291	B313	

Concernant les emplacements B294 et B295, un délai supplémentaire de 2 mois (20 Mai 2019) est accordé à la famille qui a été retrouvée. Si ces deux emplacements restaient, le B296 serait conservé en raison de la configuration particulière.

Concernant les emplacements B310, B311 et B314, il convient de vérifier s'il s'agit de sépulture de prêtres et si une disposition particulière n'a pas été prévue par délibération du Conseil municipal accordant la gratuité et l'entretien des tombes à la charge de la commune.

Concernant le B287, M. Malandrin demandera à M. Gemey s'il n'a pas des informations sur M. MIREBEAU Fernand.

Pour les autres emplacements, la commission autorise le relevage.

Selon l'association de sauvegarde du patrimoine, seule la stèle de la B238 est à conserver. Pour les stèles du relevage de 2018, l'association propose de les entretenir et demande si la commune accepterait de les mettre en place dans un socle béton. M. Malandrin demande que l'association adresse une demande écrite au Conseil municipal qui décidera. Une convention pour l'entretien à la charge de l'association devra être établie.

La commission propose de les implanter le long du mur du carré A.

### 1er constat dans le carré A:

Le nombre de crémation est en constante augmentation alors qu'il reste 4 cases de columbarium, 15 cavurnes et l'espace cinéraire est complet d'où la nécessité de créer un nouvel espace cinéraire évolutif dans le temps ce qui nécessite une grande surface

### 2ème constat:

Tous les carrés du haut sont pleins. Le carré B est en cours de réhabilitation, après le relevage 2019 il ne restera que des tombes perpétuelles, il faut 4 ans du début à la fin de la procédure pour relever ces tombes.

Après le relevage de 2019, il y aura +/- 62 places + 19 cases cinéraires. A Doudeville, il se vend en moyenne 17 emplacements par an, nous avons donc suffisamment de place pour 4 à 6 ans.

- → Il apparait nécessaire de poursuivre la réhabilitation avec deux possibilités :
  - 1) Nous repartons du haut en relevant les tombes échues quantité fixée par le besoin annuel
  - 2) Nous réhabilitons le carré A pour créer :
- Un nouvel espace cinéraire ;
- De nouveaux emplacements tombes;
- Nous ne touchons pas au carré du haut.

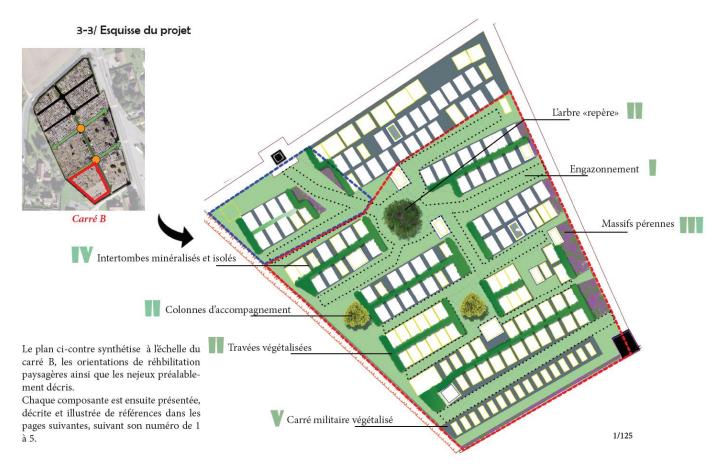
La commission décide de poursuivre la réhabilitation par le relevage des tombes échues dans les carrés du haut et de seulement prévoir la création d'un nouvel espace cinéraire dans le carré A.

### Allée centrale

Afin de faciliter l'accès des visiteurs et des Personnes à Mobilité Réduite au carré B, l'allée centrale sera bitumée Le premier devis estimatif s'élève à 25 000 € pour l'aménagement. Ce dernier est en cours de révision.

### Aménagement paysagé du carré B

Une étude a été demandée à Florysage pour faciliter l'entretien du carré B grâce à un aménagement paysagé. Un premier devis présenté s'élève à 45 091,95 € HT. L'agence de l'eau nous a accordé une subvention de 50% de 21 793 € HT Délai d'exécution 2 ans à partir du 21 Janvier 2019.



La commission valide pour l'année 2019, la plantation d'un chêne Turner comme arbre « repère », la plantation de 2 Hêtres de Perse comme colonnes d'accompagnement et l'implantation de Charmes rustiques pour l'entourage des tombes pleine terre ainsi que des massifs pérennes devant les 2 premières rangées de tombes.

### Abri avec sanitaire PMR

Le projet comporte un abri maçonné avec une avancée servant d'abri, un WC PMR et un petit local technique. Ce projet est reporté mais la dalle sera coulée cette année avec les réservations nécessaires dans le prolongement de l'allée, afin d'éviter de devoir faire des raccords après le bitumage de l'allée

### **Divers**





Le soubassement du mur doit être repris et le talus replanté pour éviter les glissements de terre.



Les plaques du carré militaire doivent être recollées.





Les plaques des regards doivent être reprises pour éviter tout risque d'accident.

### **Vautuit**

Le programme de réhabilitation du cimetière de Doudeville étant déjà conséquent, la commission décide de ne pas procéder à des relevages dans le cimetière de Vautuit pour l'instant.

En revanche, une ouverture et une allée vont être créées pour permettre un accès PMR. Les espaces vont être également engazonnés.

### Clôture de la séance à 16h30.

### **Commentaires et vote du Conseil Municipal:**

M. Durécu dit que cela fait quelques années qu'il y a des travaux dans le cimetière et souhaite un récapitulatif du coût de ces travaux. M. Malandrin répond qu'il est d'accord mais il faudra noter les recettes. Le coût d'entretien est important. M. Durécu répond que cela concerne uniquement les travaux structurants. M. Malandrin précise que cette année ce sont 25 000 euros de recettes. Mme Cuadrado complète en rappelant que ces travaux ont permis d'éviter une extension

Présents : 15 Exprimés : 19 Pour : 14 Contre : 0

### Abstentions: 5

Les membres du Conseil Municipal, par 14 voix pour, 0 contre et 5 abstentions (les membres de l'opposition municipale), valident le compte-rendu de la Commission Cimetières du 20 mars 2019.

### 6) COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION FINANCES DU 1ER AVRIL 2019 :



# Commission des Finances Lundi 1er Avril 2019

A 19H00

### VILLE DE DOUDEVILLE

# **COMPTE-RENDU**

	Présents	Absents excusés	Absents	Pouvoirs
M. MALANDRIN	Х			
MME GUENOUX	Х			
M. GEMEY	Х			
MME CUADRADO		Х		
M. LAURENT		Х		
M. DEFRANCE		Х		
MME TERRY	Х			
M. METAIS		Х		
M. MERIT	Х			
M. LEBOUCHER		Х		
MME LEMOINE		Х		
MME CHANEL			Х	
MME PETIT			Х	
M. DURÉCU	Х			
M. PERCHE	Х			
MME FICET	Х			

### Ordre du jour :

- 1) Compte administratif 2018
- 2) Résultats 2018 et proposition d'affectation
- 3) Budget Ville Prévisionnel 2019
- 4) Contributions directes
- 5) Questions diverses

### 1) PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 - BUDGET VILLE

### A) SECTION DE FONCTIONNEMENT

### Dépenses de fonctionnement :

Chapitre	Libellé	CA 2018	CA 2017	CA 2016
011	Charges à caractère général	695 705.36	522 118.99	608 179.41

012	Charges de personnel	1 372 246.61	1 466 247.28	1 473 844.61
014	Atténuation de produits	210.00		
65	Autres charges de gestion courante	332 816.89	353 617.77	282 513.14
66	Charges financières	50 122.96	51 887.09	53 555.87
67	Charges exceptionnelles	2 128.75	66.92	6 943.14
68	Dotations aux provisions	0		1 012.31
042	Opération de transfert entre sections	9 251.87	7 629.34	82 135.71
Total	Dépenses de fonctionnement	2 462 482.44	2 401 567.39	2 508 184.19

### Recettes de fonctionnement :

Chapitre	Libellé	CA 2018	CA 2017	CA 2016
013	Atténuation de charges	20 586.71	114 372,62	98 983.21
70	Produits des services domaniaux	218 129.81	398 275,71	142 258.48
73	Impôts et taxes	1 265 722.00	1 222 590,22	1 214 407.69
74	Dotations subventions participation	906 935.83	1 003 502,24	976 024.47
75	Autres produits de gestion courante	113 124.62	66 909,99	56 867.14
76	Produits financiers	4.52	4,28	2.62
77	Produits exceptionnels	88 173.30	6 673,02	28 149.23
042	Opération de transfert entre sections	57 750.40	26 818,73	90 130.71
Total	Recettes de fonctionnement	2 670 427.19	2 839 146,81	2 606 823.55

### **B) SECTION D'INVESTISSEMENT**

Les dépenses et les recettes par programme, en 2018, sont les suivantes :

### Dépenses d'investissement :

Chapitre	Libellé	CA 2018
21	Immobilisations corporelles	89 588.05
23	Immobilisations en cours	109 137.94
10	Immobilisations corporelles (FCTVA)	50 000.00
16	Remboursement en capital des emprunts	153 724.22
20	Immobilisations incorporelles	37 745.62
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	57 750.40
041	Opérations patrimoniales	89 467.19
Total		587 413.42

### **Recettes d'investissement:**

Chapitre	Libellé	CA 2018
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 251.87
041	Opérations patrimoniales	89 467.19
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	141 001.36
13	Subventions d'investissement	46 280.10
10222	FCTVA	119 874.36
10226	TA	12 831.83
16	Emprunts	88 861.83
Total		507 568.54

Mme Guenoux présente le compte administratif 2018 qui est globalement bon avec un excédent de fonctionnement, le reversement d'un excédent de 38 000 € du budget annexe Centre de tri, un

allégement de la dette (88 000 € ont été empruntés mais 217 000 € ont été remboursés) et près de 120 000 € de FCTVA.

Trois points font l'objet d'un focus :

- les charges à caractère général,
- les charges de personnel,
- les frais de fonctionnement des écoles.

Concernant les charges à caractère général, le montant est important mais c'était prévu. Les raisons sont plusieurs paiements d'honoraires pour le cabinet Juricia Conseil (taxes foncières et URSSAF), des travaux en régie importants, plusieurs sinistres pour lesquels il a fallu racheter du matériel et un délai un peu plus long pour régler les factures de fonctionnement.

Mme Guenoux précise que nous devons rester vigilants sur ce chapitre qui représente une part importante dans le budget. Il convient de respecter la comptabilité d'engagement et la mise en concurrence systématique dès le premier euro.

Les charges de personnel sont en baisse grâce à l'arrêt du temps périscolaire et des départs à la retraite mais les dépenses restent importantes et le ratio est élevé. Derrière ces chiffres, il y a de l'humain à gérer et ce n'est pas facile de diminuer. D'ailleurs la baisse n'est pas aussi importante que souhaitée malgré les efforts. M. Malandrin précise que les effectifs sont stables et qu'une attention est portée pour ne pas déséquilibrer les services. M. Malandrin précise que les arrêts maladies n'apparaissent pas dans ces chiffres mais les remplacements ne sont pas systématiques.

Concernant les frais de fonctionnement des écoles, Mme Guenoux précise que la visibilité est difficile car les imputations comptables sont différentes selon les années et brouillent la comparaison.

Mme Guenoux rappelle qu'en 2016, la commune n'a rien touché en raison des litiges avec les communes. En 2017, il y a eu des recettes mais avec un trop perçu. En 2018, nous avons perçu des recettes mais nous avons dû également procéder à des annulations de titres. En 2019, il reste quelques écritures comptables pour régularisation, mais les recettes sont régulières maintenant. En revanche, l'application du potentiel fiscal réduit notablement les remboursements perçus.

M. Durécu demande pourquoi les produits exceptionnels ont fortement augmentés. Mme Guenoux répond qu'il s'agit des dégrèvements grâce à Juricia Conseils et les remboursements des assurances.

Mme Ficet demande pourquoi les atténuations de charges ont baissées. Mme Guenoux répond qu'il n'y a plus de remboursement de charges de personnel pour la cantine scolaire avec le titulaire du dernier marché, la société Isidore. M. Malandrin précise que le coût du personnel est compris dans le prix de la cantine mais il n'y a plus de remboursement de personnel de la part du prestataire. Mme Guenoux précise également qu'il n'y a plus de contrat aidé, ce qui réduit d'autant le montant du chapitre 013.

Mme Ficet s'interroge sur l'écart du chapitre 70. Mme Guenoux répond qu'il n'est pas représentatif car il y a eu des erreurs d'imputation pour les remboursements des frais de fonctionnement des écoles à cause de M. Wautot.

### 2) RESULTATS 2018 ET PROPOSITION D'AFFECTATION

DOUDEVILLE 2018

### **RESULTATS D'EXECUTION**

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investis- sement	Résultat de l'exercice	Transfert ou intégration	Résultat de clôture
Investissement	-161 207,34		-79 844,88		-241 052,22
Fonctionnement	926 415,79	141 001,36	207 944,75		993 359,18
TOTAL	765 208,45		128 099,87		752 306,96

Restes à réaliser en dépenses239 865,00Restes à réaliser en recettes3 507,00Restes à réaliser net-236 358,00

### Résultats à reprendre au budget 2019

·	•		
	selon compte de gestion	selon compte administratif	différence
Résultat de fonctionnement de l'exercice	207 944,75	207 944,75	
Résultat antérieur reporté	785 414,43	785 414,43	
·	·	,	
Résultat à affecter	993 359,18	993 359,18	
		4	
Solde d'exécution d'investissement	-241 052,22	-155 610,86	85 441,36
Solde des restes à réaliser	-236 358,00	-236 358,00	
Besoin de financement	-477 410,22	-391 968,86	
AFFECTATION	993 359,18	993 359,18	
Affectation au 1068	477 410,22	391 968,86	
Report au 002	515 948,96	601 390,32	

### 3) BUDGET VILLE PREVISIONNEL 2019

SECTION D	E FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVE	STISSEMENT
RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES
RECETTES PROPRES	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	SOLDE D'EXECUTION REPORTE 001	SOLDE D'EXECUTION REPORTE 001
2 580 629,99	2 469 750,00	-	155 610,86
EXCEDENT REPORTE 002	VIREMENT SECTION INVT	EXCEDENTS FONC CAPITALISES 1068	RESTES A REALISER
601 390,32	712 270,31	391 968,86	239 865,00
TOTAL	TOTAL	RECETTES PROPRES - FCTVA - TA	CAPITAL DES EMPRUNTS
3 182 020,31	3 182 020,31	75 000,00	188 500,00
		AMORTISSEMENTS	PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT
		5 254,00	1 088 579,66 €
		VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT	TRAVAUX EN REGIE
		712 270,31	-
		SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	
		53 507,00	
		EMPRUNTS	
		434 555,35	
		OPERATION D'ORDRE	
		TOTAL	TOTAL
		1 672 555,52	1 672 555,52

### Détails et restes à réaliser présentés en annexe.

M. Mérit demande quel est le taux d'endettement de la commune. Mme Guenoux répond que l'endettement à diminué. M. Perche répond qu'il n'y a pas le tableau des emprunts. M. Malandrin répond qu'il sera fourni au Conseil municipal.

### 4) CONTRIBUTIONS DIRECTES 2019

	BASES PREVISIONNELLES IMPOSITION 2019	TAUX 2019	TAUX 2018	PRODUIT FISCAL ATTENDU 2019
TAXE HABITATION	2 272000	17,07	17,07	387 830
TAXE FONCIERE(BATI)	1 929 000	26,94	26,94	519 673
TAXE FONCIERE (NON BATI)	102 900	61,83	61,83	63 623
CFE	240 200	16,60	16,60	39 873
PRODUIT FISCAL				1 010 999

### **6) QUESTIONS DIVERSES**

### Annexe n°1 - Commune de Doudeville - BP 2019

		Libellé	Prop.		
		DNNEMENT			
	ENS		3 182 020,31		
		Charges à caractère général	667 000,00		
		Charges de personnel et frais assimilés	1 354 473,00		
		Atténuations de produits	1 000,00		
	022		58 000,00		
		Virement à la section d'investissement	712 270,31		
-	042	'	5 254,00		
Ch.	65	Autres charges de gestion courante	273 561,00		
Ch.	66	Charges financières	50 000,00		
	67	Charges exceptionnelles	60 462,00		
Ch.	68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)			
REC	ETTI	ES .	3 182 020,31		
Ch.	002	Résultat d'exploitation reporté	601 390,32		
Ch.	013	Atténuations de charges	10 000,00		
Ch.	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
Ch.	70	Produits des services, du domaine et ventes divers	163 000,00		
Ch.	73	Matériel et outillage de voirie	1 260 169,00		
Ch.	74	Dotations et participations	1 027 858,00		
Ch.	75	Autres produits de gestion courante	97 484,99		
Ch.	76	Produits financiers	5,00		
Ch.	77	Produits exceptionnels	21 100,00		
Ch.	78	Reprises sur provisions	1 013,00		
INI\/E	CTIC	CEMENT	Drop	Donort	
		SSEMENT	Prop.	Report	1 672 555 52
DEP	ENS	ES	1 432 690,52	Report 239 865,00	1 672 555,52
DEP			•	•	1 672 555,52
DEP	<b>ENS</b> 001	Solde d'exécution de la section d'investissement	1 432 690,52	•	1 672 555,52
Ch.	001 020	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	<b>1 432 690,52</b> 155 610,86	•	1 672 555,52
Ch.	001 020	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté Dépenses imprévues Opérations d'ordre de transfert entre section	<b>1 432 690,52</b> 155 610,86	•	1 672 555,52
Ch.	001 020 040	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté Dépenses imprévues Opérations d'ordre de transfert entre section	<b>1 432 690,52</b> 155 610,86	•	1 672 555,52
Ch. Ch. Ch.	001 020 040 041	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté Dépenses imprévues Opérations d'ordre de transfert entre section Opérations patrimoniales	<b>1 432 690,52</b> 155 610,86	•	1 672 555,52
Ch. Ch. Ch. Ch.	001 020 040 041 10	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté Dépenses imprévues Opérations d'ordre de transfert entre section Opérations patrimoniales Dotations, fonds divers et réserves	1 432 690,52 155 610,86 32 300,00	•	1 672 555,52
Ch. Ch. Ch. Ch. Ch. Ch.	001 020 040 041 10 16 20	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté Dépenses imprévues Opérations d'ordre de transfert entre section Opérations patrimoniales Dotations, fonds divers et réserves Emprunts et dettes assimilées	1 432 690,52 155 610,86 32 300,00 188 500,00	239 865,00	1 672 555,52
Ch. Ch. Ch. Ch. Ch. Ch.	001 020 040 041 10 16 20	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté Dépenses imprévues Opérations d'ordre de transfert entre section Opérations patrimoniales Dotations, fonds divers et réserves Emprunts et dettes assimilées Immobilisations incorporelles	1 432 690,52 155 610,86 32 300,00 188 500,00 88 253,00	<b>239 865,00</b> 49 513,00	1 672 555,52
Ch. Ch. Ch. Ch. Ch. Ch. Ch. Ch.	001 020 040 041 10 16 20 21 23	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté Dépenses imprévues Opérations d'ordre de transfert entre section Opérations patrimoniales Dotations, fonds divers et réserves Emprunts et dettes assimilées Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations en cours	1 432 690,52 155 610,86 32 300,00 188 500,00 88 253,00 197 077,94	49 513,00 95 848,00 94 504,00	
Ch. Ch. Ch. Ch. Ch. Ch. Ch. Ch.	001 020 040 041 10 16 20 21	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté  Dépenses imprévues  Opérations d'ordre de transfert entre section  Opérations patrimoniales  Dotations, fonds divers et réserves  Emprunts et dettes assimilées  Immobilisations incorporelles  Immobilisations corporelles  Immobilisations en cours  Solde d'exécution de la section d'investissement	1 432 690,52 155 610,86 32 300,00 188 500,00 88 253,00 197 077,94 770 948,72	239 865,00 49 513,00 95 848,00	1 672 555,52 1 672 555,52
Ch.	001 020 040 041 10 16 20 21 23 ETTI	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté  Dépenses imprévues  Opérations d'ordre de transfert entre section  Opérations patrimoniales  Dotations, fonds divers et réserves  Emprunts et dettes assimilées  Immobilisations incorporelles  Immobilisations corporelles  Immobilisations en cours  Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 432 690,52 155 610,86 32 300,00 188 500,00 88 253,00 197 077,94 770 948,72 1 669 048,52	49 513,00 95 848,00 94 504,00	
Ch.	001 020 040 041 10 16 20 21 23 ETTI 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté  Dépenses imprévues  Opérations d'ordre de transfert entre section  Opérations patrimoniales  Dotations, fonds divers et réserves  Emprunts et dettes assimilées  Immobilisations incorporelles  Immobilisations corporelles  Immobilisations en cours  Solde d'exécution de la section d'investissement reporté  Virement de la section d'exploitation (recettes)	1 432 690,52 155 610,86 32 300,00 188 500,00 88 253,00 197 077,94 770 948,72	49 513,00 95 848,00 94 504,00	
Ch.	001 020 040 041 10 16 20 21 23 ETTI 001 021 024	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté  Dépenses imprévues  Opérations d'ordre de transfert entre section  Opérations patrimoniales  Dotations, fonds divers et réserves  Emprunts et dettes assimilées  Immobilisations incorporelles  Immobilisations corporelles  Immobilisations en cours   Solde d'exécution de la section d'investissement reporté  Virement de la section d'exploitation (recettes)  Produits des cessions d'immobilisations (recettes)	1 432 690,52 155 610,86 32 300,00 188 500,00 88 253,00 197 077,94 770 948,72 1 669 048,52	49 513,00 95 848,00 94 504,00	
Ch.	001 020 040 041 10 16 20 21 23 ETTI 001 021 024 040	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté  Dépenses imprévues  Opérations d'ordre de transfert entre section  Opérations patrimoniales  Dotations, fonds divers et réserves  Emprunts et dettes assimilées  Immobilisations incorporelles  Immobilisations corporelles  Immobilisations en cours   Solde d'exécution de la section d'investissement reporté  Virement de la section d'exploitation (recettes)  Produits des cessions d'immobilisations (recettes)  Opérations d'ordre de transfert entre section	1 432 690,52 155 610,86 32 300,00 188 500,00 88 253,00 197 077,94 770 948,72 1 669 048,52	49 513,00 95 848,00 94 504,00	
Ch.	001 020 040 041 10 16 20 21 23 ETTI 001 021 024 040 041	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté  Dépenses imprévues  Opérations d'ordre de transfert entre section  Opérations patrimoniales  Dotations, fonds divers et réserves  Emprunts et dettes assimilées  Immobilisations incorporelles  Immobilisations corporelles  Immobilisations en cours   Solde d'exécution de la section d'investissement reporté  Virement de la section d'exploitation (recettes)  Produits des cessions d'immobilisations (recettes)  Opérations d'ordre de transfert entre section  Opérations patrimoniales	1 432 690,52 155 610,86 32 300,00 188 500,00 88 253,00 197 077,94 770 948,72 1 669 048,52 712 270,31 5 254,00	49 513,00 95 848,00 94 504,00	
Ch.	001 020 040 041 10 16 20 21 23 ETTI 001 021 024 040 041 10	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté  Dépenses imprévues  Opérations d'ordre de transfert entre section  Opérations patrimoniales  Dotations, fonds divers et réserves  Emprunts et dettes assimilées  Immobilisations incorporelles  Immobilisations corporelles  Immobilisations en cours   Solde d'exécution de la section d'investissement reporté  Virement de la section d'exploitation (recettes)  Produits des cessions d'immobilisations (recettes)  Opérations d'ordre de transfert entre section  Opérations, fonds divers et réserves	1 432 690,52 155 610,86 32 300,00 188 500,00 88 253,00 197 077,94 770 948,72 1 669 048,52 712 270,31 5 254,00 466 968,86	49 513,00 95 848,00 94 504,00 3 507,00	
Ch.	001 020 040 041 10 16 20 21 23 ETTI 001 024 040 041 10 13	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté  Dépenses imprévues  Opérations d'ordre de transfert entre section  Opérations patrimoniales  Dotations, fonds divers et réserves  Emprunts et dettes assimilées  Immobilisations incorporelles  Immobilisations corporelles  Immobilisations en cours   Solde d'exécution de la section d'investissement reporté  Virement de la section d'exploitation (recettes)  Produits des cessions d'immobilisations (recettes)  Opérations d'ordre de transfert entre section  Opérations, fonds divers et réserves  Subventions d'investissement	1 432 690,52 155 610,86 32 300,00 188 500,00 88 253,00 197 077,94 770 948,72 1 669 048,52 712 270,31 5 254,00 466 968,86 50 000,00	49 513,00 95 848,00 94 504,00	
Ch.	001 020 040 041 10 16 20 21 23 ETTI 001 021 024 040 041 10	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté  Dépenses imprévues  Opérations d'ordre de transfert entre section  Opérations patrimoniales  Dotations, fonds divers et réserves  Emprunts et dettes assimilées  Immobilisations incorporelles  Immobilisations corporelles  Immobilisations en cours   Solde d'exécution de la section d'investissement reporté  Virement de la section d'exploitation (recettes)  Produits des cessions d'immobilisations (recettes)  Opérations d'ordre de transfert entre section  Opérations, fonds divers et réserves	1 432 690,52 155 610,86 32 300,00 188 500,00 88 253,00 197 077,94 770 948,72 1 669 048,52 712 270,31 5 254,00 466 968,86	49 513,00 95 848,00 94 504,00 3 507,00	

### <u>Commentaires et vote du Conseil Municipal :</u>

Mme Guenoux précise que les documents sur l'encours des emprunts sont à disposition.

Présents: 15
Exprimés: 19
Pour: 14
Contre: 0
Abstentions: 5

Les membres du Conseil Municipal, par 14 voix pour, 0 contre et 5 abstentions (les membres de l'opposition municipale), valident le compte-rendu de la Commission Finances du 1<sup>er</sup> avril 2019.

### 7) COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION TRAVAUX DES 18 MARS ET 1ER AVRIL 2019 :



# Commission des Travaux et de l'Environnement Lundi 18 mars 2019 A 19H00 VILLE DE DOUDEVILLE

# **COMPTE-RENDU**

	PRESENTS	ABSENTS EXCUSES	ABSENTS
M. MALANDRIN	х	EXCUSES	
M. LAURENT	Х		
MME TERRY	х		
M. METAIS	х		
M. DUTHOIT	х		
M. MERIT	х		
M. ORANGE	х		
SUPPLEANTS :			
Mme LECLERC			

**Étaient présents également :** MMES CUADRADO et GUENOUX, MM. GEMEY et DEFRANCE. M. FOULON, DGS.

- **➢** Budget 2019
- > Questions diverses

	Version 7 - 2019				
Article	Prévisions - Intitulés	Prévision	Décision	Engagé	RAR
	130 - TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX				
	SOLDE DISPONIBLE	135 735,16 €	135 735,16 €		10 772,00 €
<u>2135</u>	INSTAL. GENERAL. AGENCEMT AMENAGEMNT CONSTRUCT°				
2158	Radiateur mairie	5 218,44 €	5 218,44 €		
2313	Sanitaires Place général de gaulle	30 000,00 €	30 000,00 €		
	Plaque entrée mairie	0,00€	0,00€		
2184	Chaises vautuit	2 000,00 €	2 000,00 €		
2313	Pignon halettes	4 700,00 €	4 700,00 €		
2188	lave vaisselle RPA	2 000,00 €	2 000,00 €		
	Accessibilité sanitaires	5 000,00 €	5 000,00 €		
<u>2158</u>	AUTRES INSTAL. MATÉRIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES				
	réalisation 2020 - hall couverte	0,00€	0,00€		
<u>2313</u>	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	,	,		
	TRAVAUX SANITAIRES ECOLE	85 000,00 €	85 000,00 €		
	Peinture carrefour du lin	1816,72	1816,72		
	131 - MATERIEL MAIRIE	1010,72	1010), 1		
	SOLDE DISPONIBLE	15 475,00 €	15 475,00 €	0,00€	9 780,00 €
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS,	255,60 0	25 110,000	5,60 0	0.700,000
	Site internet	9 675,00 €	9 675,00 €		
	Logiciels divers mairie	500,00€	500,00€		
	CCAS - WINDOW 10	300,00 0	333,33 3		
	JVS Mairistem logiciel pour année 2019	5 200,00 €	5 200,00 €		
2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	3 200,00 €	3 200,00 €		
	Fauteuils	100,00€	100,00€		
2103	133 - ACQUISITION MATERIEL VOIRIE	100,00 €	100,00 €		
	SOLDE DISPONIBLE	27 400,00 €	27 400,00 €		27 650,00 €
21578	MATERIEL ET OUTIL. VOIRIE	27 400,00 €	27 400,00 €		27 030,00 €
	Véhicule	25 000,00 €	25 000,00 €	123,00€	
	Marteau piqueur	1 100,00 €	1 100,00 €	123,00 €	
	Signalétique voirie	800,00€	800,00€		
	Poubelles	500,00€	500,00€		
2136	134 - MATERIEL ET TRAVAUX ECOLE	300,00€	300,00 €		
	SOLDE DISPONIBLE	4 540,90 €	4 540,90 €		369,00€
2125	INSTAL. GENERAL. AGENCEMT ET AMENAG. CONSTRUCT®	4 540,50 €	4 540,50 €		303,00 €
2135		C00 00 6	C00 00 6		
	jouets extérieurs mensire	600,00€	600,00€		
	lave linge	500,00 €	500,00€		
	fact robitaille - pose régule chauffage	1506,00€	1 506,00 €		
	aspirateur STHIL	135,00€	135,00€		
	aménagement garderie	1 550,00 €	1 550,00 €		
<u>2188</u>	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
2188	Vidéo projecteur	249,90€	249,90€		

	137 - ECLAIRAGE PUBLIC				
	SOLDE DISPONIBLE	45 232,35 €	45 232,35 €	0,00€	94 504,00 €
21534 ou 2	<u>RÉSEAUX D'ÉLECTRIFICATION</u>				
21534	Enfouissement réseau bosc mare				46 007,00 €
21534	Route de Seltot				5 640,00€
21534	Place Général de Gaulle				11 867,00 €
21534	Armoires U				16 423,00 €
21534	Rue croix caumont				14 567,00 €
21534	lanterne provisoire	5 760,00 €	5 760,00€		
21534	remplacement encastrés sol	2 435,35 €	2 435,35 €		
21534	RD 20	37 037,00 €	37 037,00 €		
	209 - AMENAGEMENT ESPACES VERTS				
	SOLDE DISPONIBLE	1 391,60 €	2 450,00 €	0,00€	
<u>2121</u>	AMENAGEMENT ESPACES VERTS				
2121	bacs à oranger (25%)	0,00€	1 058,40 €		
2121	fact lerouge vivaces	391,60€	391,60€		
2121	Plantes vivaces	1 000,00 €	1 000,00€		
	215 - MATERIEL ESPACES VERTS				
	SOLDE DISPONIBLE	7 674,00 €	7 674,00 €	0,00€	18 680,00 €
<u>21578</u>	MATERIEL ET OUTIL. VOIRIE				
2158	Tondeuses ou autres	750,00€	750,00€		
2158	Matériel zéro phyto (auber)	6 924,00 €	6 924,00 €		
	224 - TRAVAUX MAIRIE				
	SOLDE DISPONIBLE	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00€	
<u>2135</u>	INSTAL. GENERAL. AGENCEMT ET AMENAG. CONSTRUCT°				
2135	25% (fauteuils)	1 000,00 €	1 000,00 €		
	225 - REFECTION VOIRIES				
	SOLDE DISPONIBLE	99 507,00 €	99 507,00 €		911,00€
<u>2315</u>	INSTAL. MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES				
2315	Rattrapage bosc malterre + colmont	20 000,00 €	20 000,00 €		
2315	voirie 2019 - seltot	50 000,00€	50 000,00€		
2315	trottoirs 2019	15 000,00€	15 000,00€		
2315	Route de bosc mare	0,00€	0,00€		
2315	Trottoir RD 20	0,00€	0,00€		
2315	Enrobé à froid - fact lefebvre	2 007,00 €	2 007,00 €		
2152	Signalisation panneaux à changer	8 000,00€	8 000,00€		
2315	Enrobé à froid	4 500,00 €	4 500,00 €		
	232 - BATIMENT SERVICES TECHNIQUES				
	SOLDE DISPONIBLE	500,00€	500,00€	0,00€	0,00€
<u>2158</u>					
2158	Petit matériel - pistolet peinture	500,00€	500,00€		
	235 - REHABILITATION EGLISE				
	SOLDE DISPONIBLE	417 986,00 €	417 986,00 €	0,00€	44 187,00 €
<u>2031</u>	FRAIS D' ETUDES				
2031	Cordiste hors d'eau clocher				2 112,00 €
2031	Diagnostic amiante	4 563,00 €	4 563,00 €		
2031	Maitrise d'œuvre	15 903,00 €	15 903,00 €		
2031	Etude				42 075,00 €
<u>2313</u>					
2313	Tranche 1 - phase 1	397 520,00€	397 520,00€		

	240 - PLU				
	SOLDE DISPONIBLE	0,00€	0,00€		0,00€
2031	FRAIS D'ÉTUDE				
203:	1 MAJ des plans (2020 - 6000 €)	0,00€	0,00€		
	241 - REORGANISATION CIMETIERE				
	SOLDE DISPONIBLE	81 437,00 €	81 437,00 €		
<u> 2121</u>	PLANTATION ARBRES ET ARBUSTES				
212:	1 Paysagement vivaces + création chemin	26 152,00 €	26 152,00 €		
<u>2135</u>	INSTAL. GENERAL. AGENCEMT AMENAGEMNT CONSTRUCT	го			
2313	3 sanitaires cimetière	0,00€	0,00€		
2313	3 allée bétumée + PMR	30 000,00 €	30 000,00 €		
2158	8 cache conteneur	0,00€	0,00€		
2313	3 cavurne	3 000,00 €	3 000,00 €		
2158	8 banc	0,00€	0,00€		
	plaquette cimetière	285,00€	285,00€		
	Création espace conteneurs	4 000,00 €	4 000,00 €		
	création d'un mur - hors régie	0,00€	0,00€		
	talus extérieur	0,00€	0,00€		
2313	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				
	3 3ème tranche relevage	18 000,00 €	18 000,00 €		
	242 - REHABILITATION EGLISE VAUTUIT				
	SOLDE DISPONIBLE	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€
2135	INSTAL. GENERAL. AGENCEMT AMENAGEMNT CONSTRUCT	го			
213	5	0,00€	0,00€		
	245 - MATERIEL RESTAURANT SCOLAIRE				
	SOLDE DISPONIBLE	10 050,00 €	10 050,00 €	0,00€	428,00€
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		-		
2188	8 auto laveuse	5 000,00 €	5 000,00 €		
2188	8 Lave vaisselle	5 050,00 €	5 050,00 €		
	246 - RENOVATION STADE TRIBUNE				
	SOLDE DISPONIBLE	0,00€	0,00€	0,00€	3 576,00 €
2128	AGENCEMENT AMENAGEMENT TERRAIN				
2128	8 Fin de travaux	0,00€	0,00€		
	250 - MATERIEL FETES ET CEREMONIES				
	SOLDE DISPONIBLE	5 500,00 €	5 500,00 €	0,00€	
21578	AUTRES MATERIELS ET OUTILLAGES DE VOIRIES		-		
	8 illuminations	3 000,00 €	3 000,00 €		
	8 Achat déco+aménagement chalets	2 500,00 €	2 500,00 €		
	252 - SIGNALETIQUE				
	SOLDE DISPONIBLE	1 300,00 €	1 300,00 €	0,00€	4 323,00 €
2152	INSTALLATIONS DE VOIRIE				
	2 2 Crayons école	1 300,00 €	1 300,00 €		
	Panneau lumineux	0,00€	0,00€		

	254 - JARDIN PARTAGÉ				
	SOLDE DISPONIBLE	1 500,00 €	1 500,00 €	0,00€	22 461,00 €
			-	-	•
2128	Jardin partagé	1 500,00 €	1 500,00 €		
	255 - CENTRE DE LOISIRS		·		
	SOLDE DISPONIBLE	1 600,00 €	1 600,00 €	0,00€	624,00€
2135	INSTAL. GENERAL. AGENCEMT AMENAGEMNT CONSTRUCT				
2135	Petit matériel	1 000,00 €	1 000,00 €		
2188	Jeux périscolaire	600,00€	600,00€		
	259 - REQUALIFICATION CENTRE BOURG				
	SOLDE DISPONIBLE	42 106,00 €	42 106,00 €	0,00€	800,00€
2031	FRAIS D'ÉTUDE				
	e-banc	0,00€	0,00€		
2031	Etude PAVE accessibilité	10 530,00 €	10 530,00 €		
2031	EPFN + TVA	28 000,00 €	28 000,00 €		
2031	Garage levé indices	0,00€	0,00€		
	Etude rue félix faure - v3d	3 576,00 €	3 576,00 €		
	261 - REHABILITATION 2 RUE CACHELEU		·		
	SOLDE DISPONIBLE	0,00€	0,00€	0,00€	800,00€
2031	FRAIS D'ÉTUDE				·
2031	Etude	0,00€	0,00€		
	262 - Cavités				
	SOLDE DISPONIBLE	33 000,00 €	33 000,00 €	0,00€	
2031	FRAIS D'ÉTUDE				
2031	Etude avenant rue des haras	7 000,00 €	7 000,00 €		
2031	Comblement rue des haras	26 000,00 €	26 000,00 €		
	263 - Maison médicale				
	SOLDE DISPONIBLE	15 000,00 €	0,00€	0,00€	0,00€
<u>2031</u>	FRAIS D'ÉTUDE				
2031	Etude - Géomètre	0,00€	0,00€		
<u>2315</u>					
2315	Voirie	15 000,00 €	0,00€		
	264 - Défense incendie				
	SOLDE DISPONIBLE	12 000,00 €	12 000,00 €	0,00€	0,00€
21568	MATÉRIEL ET OUTILLAGE D'INCENDIE ET DÉFENSE CIVILE				
21568 ou 2	Poteaux incendie	12 000,00 €	12 000,00 €		
	265 - Extension électrique				
	SOLDE DISPONIBLE	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€
21538	INSTAL. MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES				
21538	Extension réseaux au droit des parcelles	0,00€	0,00€		
	267 - ECLAIRAGE PUBLIC TRANSITION ENERGETIQUE				
	SOLDE DISPONIBLE	3 213,62 €	3 213,62 €		
<u>2158</u>					
2158	facture matel 2	387,84€	387,84€		
2158	facture matel 2	581,76€	581,76€		
2158	Facture corbel - led église	2 244,02 €	2 244,02 €		

	268 - SECURISTATION RD 20			
	SOLDE DISPONIBLE	106 272,00 €	106 272,00 €	
<u>2031</u>	FRAIS D'ÉTUDE			
2031	étude MO V3D	2 772,00 €	2 772,00 €	
<u>2315</u>				
2315	Participation communal Ee RD 20 - V3D	103 500,00 €	103 500,00 €	
	269 - CLUB HOUSE HANDBALL			
	SOLDE DISPONIBLE	2 824,80 €	2 824,80 €	
<u>2135</u>				
2135	Electricité	2 824,80 €	2 824,80 €	
	TOTAUX	1 072 245,43 €	1 058 303,83 €	239 865,00 €
	Chapitre 020 - Dépenses imprévues	20 000,00 €	20 000,00 €	
	BUDGET PREVISIONNEL ET DEPENSES ENGAGEES 2019	1 092 245,43 €	1 078 303,83 €	
M	ontant du budget prévisionnel + RAR + chapitre 020	1 332 110,43 €	1 318 168,83 €	

### Commentaires et vote du Conseil Municipal :

Présents: 15 Exprimés: 19 Pour: 14 Contre: 0 Abstentions: 5

Les membres du Conseil Municipal, par 14 voix pour, 0 contre et 5 abstentions (les membres de l'opposition municipale), valident le compte-rendu de la Commission des Travaux et de l'Environnement du 18 mars 2019.



# Commission des Travaux et de l'Environnement Lundi 1er Avril 2019 A 20H30 VILLE DE DOUDEVILLE

# **COMPTE-RENDU**

	PRESENTS	ABSENTS	ABSENTS
		EXCUSES	
M. MALANDRIN	х		
M. LAURENT		x	
MME TERRY	х		
M. METAIS		х	
M. DUTHOIT	х		

M. MERIT	х		
M. ORANGE	x		
SUPPLEANTS :			
Mme LECLERC		x	

**Étaient présents également :** MME GUENOUX, MM. GEMEY, DEFRANCE, LEBOUCHER, DURECU. M. FOULON, DGS.

- **>** Budget 2019
- ➤ Questions diverses

	Version 9 - 2019				
Article	Prévisions - Intitulés	Prévision	Décision	25% (pour information)	RAR
	130 - TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX				
	SOLDE DISPONIBLE	135 735,16 €	135 735,16 €		10 772,00 €
<u>2135</u>	INSTAL. GENERAL. AGENCEMT AMENAGEMNT CONSTRUCT°			32 561,00 €	
2158	Radiateur mairie	5 218,44€	5 218,44 €		
2313	Sanitaires Place général de gaulle	30 000,00€	30 000,00€		
	Plaque entrée mairie	0,00€	0,00€		
2184	Chaises vautuit	2 000,00€	2 000,00 €		
2313	Pignon halettes	4 700,00 €	4 700,00 €		
2188	lave vaisselle RPA	2 000,00 €	2 000,00 €		
	Accessibilité sanitaires	5 000,00€	5 000,00 €		
<u>2158</u>	AUTRES INSTAL. MATÉRIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES				
	réalisation 2020 - hall couverte	0,00€	0,00€		
2313	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				
2313	TRAVAUX SANITAIRES ECOLE	85 000,00€	85 000,00 €		
2313	Peinture carrefour du lin	1816,72	1816,72		
	131 - MATERIEL MAIRIE	,	,		
	SOLDE DISPONIBLE	15 475,00 €	15 475,00 €		9 780,00 €
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS,	,	,	6 549,00	<u>, , , , , , , , , , , , , , , , , , , </u>
	Site internet	9 675,00 €	9 675,00 €		
	Logiciels divers mairie	500,00€	500,00€		
	CCAS - WINDOW 10		,		
	JVS Mairistem logiciel pour année 2019	5 200,00 €	5 200,00 €		
2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE		,		
	Fauteuils	100,00€	100,00€		
2103	133 - ACQUISITION MATERIEL VOIRIE	100,00 0	100,000 €		
	SOLDE DISPONIBLE	27 400,00 €	27 400,00 €		27 650,00 €
21578	MATERIEL ET OUTIL. VOIRIE	27 400,00 0	27 400,00 €	8 750,00 €	27 030,00 0
	Véhicule	25 000,00 €	25 000,00 €	3730,00 €	
	Marteau piqueur	1 100,00 €	1 100,00 €		
	Signalétique voirie	800,00€	800,00€		
	Poubelles	500,00 €	500,00 €		
2130	134 - MATERIEL ET TRAVAUX ECOLE	300,00 €	500,00 €		
	SOLDE DISPONIBLE	4 540,90 €	4 540,90 €		369,00€
<u>2135</u>	INSTAL. GENERAL. AGENCEMT ET AMENAG. CONSTRUCT°	+ 3+0,50 €	4 540,50 €		303,00 €
	jouets extérieurs mensire	600,00€	600,00€	2 000,00 €	
	lave linge	500,00€	500,00 €	2 000,00 €	
	fact robitaille - pose régule chauffage	1 506,00 €	1 506,00 €		
	aspirateur STHIL	135,00€	135,00€		
	1				
2135 2188	aménagement garderie  AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 550,00 €	1 550,00 €		
<u> </u>	Vidéo projecteur	249,90€	249,90€		

	137 - ECLAIRAGE PUBLIC				
	SOLDE DISPONIBLE	45 232,35 €	44 508,18 €		94 504,00 €
21534 ou 2	<u>RÉSEAUX D'ÉLECTRIFICATION</u>			2 000,00 €	
21534	Enfouissement réseau bosc mare				46 007,00 €
21534	Route de Seltot				5 640,00€
21534	Place Général de Gaulle				11 867,00 €
21534	Armoires U				16 423,00 €
21534	Rue croix caumont				14 567,00 €
21534	lanterne provisoire	5 760,00 €	5 760,00 €		
21534	remplacement encastrés sol	2 435,35 €	1 711,18 €		
21534	RD 20	37 037,00 €	37 037,00 €		
	209 - AMENAGEMENT ESPACES VERTS				
	SOLDE DISPONIBLE	1 391,60 €	2 450,00 €		
<u>2121</u>	AMENAGEMENT ESPACES VERTS			2 450,00 €	
2121	bacs à oranger (25%)	0,00€	1 058,40 €		
2121	fact lerouge vivaces	391,60€	391,60€		
2121	Plantes vivaces	1 000,00 €	1 000,00 €		
	215 - MATERIEL ESPACES VERTS				
	SOLDE DISPONIBLE	7 674,00 €	7 674,00 €		18 680,00 €
21578	MATERIEL ET OUTIL. VOIRIE			7 475,00 €	
2158	Tondeuses ou autres	750,00€	750,00 €		
2158	Matériel zéro phyto (auber)	6 924,00 €	6 924,00 €		
	224 - TRAVAUX MAIRIE	,	·		
	SOLDE DISPONIBLE	1 000,00 €	1 000,00 €		
2135	INSTAL. GENERAL. AGENCEMT ET AMENAG. CONSTRUCT°			1 000,00 €	
	25% (fauteuils)	1 000,00 €	1 000,00 €	ŕ	
	225 - REFECTION VOIRIES				
	SOLDE DISPONIBLE	99 507,00 €	99 507,00 €		911,00€
2315	INSTAL. MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES			10 000,00 €	
2315	Rattrapage bosc malterre + colmont	20 000,00 €	20 000,00 €		
2315	voirie 2019 - seltot	50 000,00 €	50 000,00 €		
2315	trottoirs 2019	15 000,00€	15 000,00 €		
2315	Route de bosc mare	0,00€	0,00€		
2315	Trottoir RD 20	0,00€	0,00€		
2315	Enrobé à froid - fact lefebvre	2 007,00 €	2 007,00 €		
2152	Signalisation panneaux à changer	8 000,00€	8 000,00 €		
2315	Enrobé à froid	4 500,00 €	4 500,00 €		
	232 - BATIMENT SERVICES TECHNIQUES				
	SOLDE DISPONIBLE	500,00€	500,00€		0,00€
<u>2135</u>	INSTAL. GENERAL. AGENCEMT ET AMENAG. CONSTRUCT°		500,00€	500,00€	
<u>2158</u>					
2158	Petit matériel - pistolet peinture	500,00€			
	235 - REHABILITATION EGLISE				
	SOLDE DISPONIBLE	417 986,00 €	459 986,00 €		44 187,00 €
2031	FRAIS D' ETUDES			30 000,00 €	
2031	Cordiste hors d'eau clocher				2 112,00 €
2031	Diagnostic amiante	4 563,00 €	4 563,00 €		
	Maitrise d'œuvre	15 903,00 €	15 903,00 €		
2031	Etude				42 075,00 €
2313	Constructions				· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
2313	Tranche 1 - phase 1	397 520,00 €	439 520,00 €		
	<u>'</u>	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,			

	240 - PLU				
	SOLDE DISPONIBLE	0,00€	0,00€		0,00€
2031	FRAIS D'ÉTUDE				
2031	MAJ des plans (2020 - 6000 €)	0,00€	0,00€		
	241 - REORGANISATION CIMETIERE				
	SOLDE DISPONIBLE	81 437,00 €	65 437,00 €		
<u>2121</u>	PLANTATION ARBRES ET ARBUSTES				
2121	Paysagement vivaces + création chemin	26 152,00 €	6 152,00 €		
<u>2135</u>	INSTAL. GENERAL. AGENCEMT AMENAGEMNT CONSTRUCT°			10 000,00 €	
2313	sanitaires cimetière	0,00€	0,00€		
2313	allée bétumée + PMR	30 000,00 €	37 000,00 €		
2158	cache conteneur	0,00€	0,00€		
2313	cavurne	3 000,00 €	0,00€		
2158	banc	0,00€	0,00€		
	plaquette cimetière	285,00€	285,00€		
	Création espace conteneurs	4 000,00 €	4 000,00 €		
	création d'un mur - hors régie	0,00€	0,00€		
	talus extérieur	0,00€	0,00€		
2313	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	,			
	3ème tranche relevage	18 000,00 €	18 000,00 €		
	242 - REHABILITATION EGLISE VAUTUIT		·		
	SOLDE DISPONIBLE	0,00€	0,00€		0,00€
2135	INSTAL. GENERAL. AGENCEMT AMENAGEMNT CONSTRUCT°				
2135		0,00€	0,00€		
	245 - MATERIEL RESTAURANT SCOLAIRE				
	SOLDE DISPONIBLE	10 050,00 €	10 050,00 €		428,00 €
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			1 698,00 €	
2188	auto laveuse	5 000,00 €	5 000,00 €		
2188	Lave vaisselle	5 050,00 €	5 050,00 €		
	246 - RENOVATION STADE TRIBUNE				
	SOLDE DISPONIBLE	0,00€	0,00€		3 576,00 €
2128	AGENCEMENT AMENAGEMENT TERRAIN				<u> </u>
2128	Fin de travaux	0,00€	0,00€		
	250 - MATERIEL FETES ET CEREMONIES				
	SOLDE DISPONIBLE	5 500,00 €	5 500,00 €		
2181	Installations Générales Agencement et aménagement divers			2 006,00 €	
<u>21578</u>	AUTRES MATERIELS ET OUTILLAGES DE VOIRIES				
21578	illuminations	3 000,00 €	3 000,00 €		
21578	Achat déco+aménagement chalets	2 500,00 €	2 500,00 €		
	252 - SIGNALETIQUE				
	SOLDE DISPONIBLE	1 300,00 €	2 000,00 €		4 323,00 €
<u>2135</u>	INSTAL. GENERAL. AGENCEMT ET AMENAG. CONSTRUCT°		700,00€	2 000,00 €	
2152	INSTALLATIONS DE VOIRIE		, -	,	
	2 Crayons école	1 300,00 €	1 300,00 €		
	Panneau lumineux	0,00€	0,00€		

	254 - JARDIN PARTAGÉ				
	SOLDE DISPONIBLE	1 500,00 €	1 500,00 €		22 461,00 €
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques		1 500,00 €	1 500,00 €	
	Blardin partagé	1 500,00 €		,	
	255 - CENTRE DE LOISIRS				
	SOLDE DISPONIBLE	1 600,00 €	1 600,00 €		624,00€
2135	INSTAL. GENERAL. AGENCEMT AMENAGEMNT CONSTRUCT°			250,00€	
	Petit matériel	1 000,00 €	1 000,00 €	,	
	B Jeux périscolaire	600,00€	600,00€		
	259 - REQUALIFICATION CENTRE BOURG	,			
	SOLDE DISPONIBLE	42 106,00 €	14 106,00 €		800,00 €
2031	FRAIS D'ÉTUDE			200,00€	,
	e-banc	0,00€	0,00€		
2031	Etude PAVE accessibilité	10 530,00 €	10 530,00 €		
	EPFN + TVA	28 000,00 €	0,00€		
	Garage levé indices	0,00€	0,00€		
	Etude rue félix faure - v3d	3 576,00 €	3 576,00 €		
2031	261 - REHABILITATION 2 RUE CACHELEU	3 37 0,00 €	3370,00 €		
	SOLDE DISPONIBLE	0,00€	0,00€		800,00 €
2031	FRAIS D'ÉTUDE	0,00 €	0,00 €		800,00 €
	Etude	0,00€	0.00.6		
2031		0,00€	0,00€		
	262 - Cavités	22 000 00 0	22 000 00 0		
2024	SOLDE DISPONIBLE	33 000,00 €	33 000,00 €		
<u>2031</u>	FRAIS D'ÉTUDE				
	Etude avenant rue des haras	7 000,00 €	7 000,00 €		
	Comblement rue des haras	26 000,00 €	26 000,00 €		
2318	Autres immobilisation corporelles en cours			7 000,00 €	
	263 - Résidence LogiSéniors				
	SOLDE DISPONIBLE	15 000,00 €	0,00€		0,00€
<u>2031</u>	FRAIS D'ÉTUDE				
2031	Etude - Géomètre	0,00€	0,00€		
<u>2315</u>					
2315	Voirie	15 000,00 €	0,00€		
	264 - Défense incendie				
	SOLDE DISPONIBLE	12 000,00 €	12 000,00 €		0,00€
<u>21568</u>	MATÉRIEL ET OUTILLAGE D'INCENDIE ET DÉFENSE CIVILE				
21568 ou 2	Poteaux incendie	12 000,00 €	12 000,00 €		
	265 - Extension électrique				
	SOLDE DISPONIBLE	0,00€	0,00€		0,00€
<u>21538</u>	INSTAL. MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES				
21538	Extension réseaux au droit des parcelles	0,00€	0,00€		
	267 - ECLAIRAGE PUBLIC TRANSITION ENERGETIQUE				
	SOLDE DISPONIBLE	3 213,62 €	3 213,62 €		
<u>2135</u>	INSTAL. GENERAL. AGENCEMT AMENAGEMNT CONSTRUCT°			2 245,00 €	
<u>2158</u>					
2158	facture matel 2	387,84€	387,84€		
2158	facture matel 2	581,76€	581,76€		
2158	Facture corbel - led église	2 244,02 €	2 244,02 €		

		268 - SECURISTATION RD 20				
		SOLDE DISPONIBLE	106 272,00 €	106 272,00 €		
2031		FRAIS D'ÉTUDE				
	2031	étude MO V3D	2 772,00 €	2 772,00 €		
<u>2315</u>						
	2315	Participation communalEe RD 20 - V3D	103 500,00 €	103 500,00 €		
		269 - CLUB HOUSE HANDBALL				
		SOLDE DISPONIBLE	2 824,80 €	2 824,80 €		
<u>2135</u>						
	2135	Electricité	2 824,80 €	2 824,80 €		
		TOTAUX	1 072 245,43 €	1 056 279,66 €	130 184,00 €	239 865,00 €
		Chapitre 020 - Dépenses imprévues	20 000,00 €	32 300,00 €		
		BUDGET PREVISIONNEL ET DEPENSES ENGAGEES 2019	1 092 245,43 €	1 088 579,66 €		
		Montant du budget prévisionnel + RAR + chapitre 020	1 332 110,43 €	1 328 444,66 €		
		Subventions				

#### Commentaires et vote du Conseil Municipal :

- M. Malandrin précise qu'en ce qui concerne les travaux de voiries 2019, l'ordre de priorité est les suivant, dans les limites du budget fixé :
- 1) RD 20 pour 106.272 euros et 15 000 euros pour les trottoirs
- 2) Seltot pour 50 000 euros
- 3) Allée centrale du cimetière pour 37 000 euros
- 4) Colmont et Bosc Malterre pour 20 000 euros.

Présents: 15
Exprimés: 19
Pour: 14
Contre: 0
Abstentions: 5

Les membres du Conseil Municipal, par 14 voix pour, 0 contre et 5 abstentions (les membres de l'opposition municipale), valident le compte-rendu de la Commission des Travaux et de l'Environnement du 1<sup>er</sup> avril 2019.

#### 8) REALISATION D'UN LOTISSEMENT COMMUNAL RUE DE BAD NENNDORF A DOUDEVILLE :

#### Exposé de M. Malandrin

#### Proposition de délibération :

**Vu** l'acquisition par la commune de Doudeville des parcelles de terrains cadastrées ZD n°14 et ZB n°125 situées à Doudeville, respectivement Lieudit « Sur le Bois du Fourneau » et Lieudit « Bois de Vautuit » d'une surface de huit mille dix-neuf mètres carrés et cent cinquante mètres carrés,

Considérant l'aménagement et l'urbanisation future de la commune de Doudeville,

Après échanges de vues et discussion, le Conseil municipal à l'unanimité :

- **-décide** en une ou plusieurs tranches la réalisation d'un lotissement communal constitué de parcelles accessibles à la propriété ;
- -décide la création d'un budget annexe ;
- -autorise Monsieur le Maire :

- à déposer auprès des services instructeurs, le ou les demandes(s) d'urbanisme correspondante(s).
- à solliciter auprès de la Direction Générale des Finances Publiques l'assujettissement à la T V A

considérant que ce lotissement constitue un secteur d'activités distinctes.

#### Commentaires et vote du Conseil Municipal :

Présents: 15
Exprimés: 19
Pour: 19
Contre: 0
Abstentions: 0

Les membres du Conseil Municipal à l'unanimité, adoptent la présente délibération.

# 9) TRANSFERT DES PARCELLES ZD n°14 ET ZB n°125 DU BUDGET PRINCIPAL VERS LE BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT :

Exposé de M. Malandrin

#### <u>Proposition de délibération</u>:

**Vu** l'acquisition par la commune de Doudeville des, respectivement Lieudit « Sur le Bois du Fourneau » et Lieudit « Bois de Vautuit » d'une surface de huit mille dix-neuf mètres carrés et cent cinquante mètres carrés,

Vu la création d'un budget annexe Lotissement ;

**Considérant** la nécessité de transférer l'actif d'un budget à l'autre pour l'aménagement et l'urbanisation future de la commune de Doudeville,

Après échanges de vues et discussion, le Conseil municipal à l'unanimité :

- -autorise le transfert des parcelles de terrains cadastrées ZD n°14 et ZB n°125 situées à Doudeville de l'actif du budget principal vers le budget annexe Lotissement ;
- -autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à ce transfert.

#### <u>Commentaires et vote du Conseil Municipal :</u>

Présents: 15
Exprimés: 19
Pour: 19
Contre: 0
Abstentions: 0

Les membres du Conseil Municipal à l'unanimité, adoptent la présente délibération.

#### **10) FISCALISATION DES SYNDICATS :**

#### A) SYNDICAT MIXTE DES BASSINS VERSANTS

Nous avons reçu le montant prévisionnel de notre participation pour l'exercice 2019 au Syndicat Mixte des Bassins Versants de la Durdent, Saint Valery, Veulettes qui s'élève à 5 161.74 euros.

Le Conseil Municipal doit choisir l'option retenue entre la fiscalisation de la participation ou l'inscription au budget primitif communal 2019.

#### Proposition de délibération :

Suite à la réception en mairie de la délibération du Syndicat Mixte des Bassins Versants de la Durdent, Saint Valery, Veulettes en date du 20 mars 2019, répartissant entre les communes adhérentes la charge qui leur incombe et fixant le montant de la contribution à fiscaliser pour chacune d'elles, les membres du Conseil Municipal décident de fiscaliser / d'inscrire au budget primitif communal 2019 la participation au Syndicat Mixte des Bassins Versants de la Durdent, Saint Valery, Veulettes pour un montant de 5 161.74 euros.

#### Commentaires et vote du Conseil Municipal :

M. Durécu demande si l'on reçoit des rapports d'activités sur la commune. M. Malandrin répond que nous recevons les rapports des réunions mais pas de rapport spécifique sur la commune. M. Malandrin précise qu'ils sont enfin venus pour les problèmes de ruissellement au niveau de la rue du Montrouge, après de nombreuses demandes. M. Perche répond qu'il faut donner ça à la communauté de communes. Ils prennent ce qui les arrange. La zone d'activité ça les intéresse surtout celle de Yerville.

Présents: 15
Exprimés: 19
Pour: 19
Contre: 0
Abstentions: 0

Suite à la réception en mairie de la délibération du Syndicat Mixte des Bassins Versants de la Durdent, Saint Valery, Veulettes en date du 20 mars 2019, répartissant entre les communes adhérentes la charge qui leur incombe et fixant le montant de la contribution à fiscaliser pour chacune d'elles, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de fiscaliser la participation au Syndicat Mixte des Bassins Versants de la Durdent, Saint Valery, Veulettes pour un montant de 5 161.74 euros.

#### B) SIVOSSSE DE LA REGION DE DOUDEVILLE

Nous avons reçu le montant prévisionnel de notre participation pour l'exercice 2019 au Syndicat intercommunal à vocations scolaire, sportive et socio-éducative de la région de Doudeville qui s'élève 63 864.54 euros.

Le Conseil Municipal doit choisir l'option retenue entre la fiscalisation de la participation ou l'inscription au budget primitif communal 2019.

### Proposition de délibération :

Suite à la réception en mairie du montant prévisionnel répartissant entre les communes adhérentes la charge qui leur incombe et fixant le montant de la contribution à fiscaliser pour chacune d'elles, les membres du Conseil Municipal décident de fiscaliser / d'inscrire au budget primitif communal 2019 la participation au SIVOSSSE pour un montant de 63 864.54 euros.

#### Commentaires et vote du Conseil Municipal :

M. Malandrin précise qu'il y a une forte diminution de la participation et remercie le Président pour sa bonne gestion.

Présents: 15

Exprimés: 19 Pour: 19 Contre: 0 Abstentions: 0

Suite à la réception en mairie du montant prévisionnel répartissant entre les communes adhérentes la charge qui leur incombe et fixant le montant de la contribution à fiscaliser pour chacune d'elles, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de fiscaliser la participation au SIVOSSSE pour un montant de 63 864.54 euros.

#### 11) BUDGET VILLE 2018 - ADOPTION DES COMPTES ADMINISTRATIFS :

Monsieur le Maire quitte l'assemblée et ne prend pas part au vote. Au préalable, M. Malandrin nomme M. Duthoit à la Présidence.

### A) PRESENTATION ET ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – BUDGET VILLE :

#### a) SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### Dépenses de fonctionnement :

Chapitre	Libellé	CA 2018	CA 2017	CA 2016
011	Charges à caractère général	695 705.36	522 118.99	608 179.41
012	Charges de personnel	1 372 246.61	1 466 247.28	1 473 844.61
014	Atténuation de produits	210.00		
65	Autres charges de gestion courante	332 816.89	353 617.77	282 513.14
66	Charges financières	50 122.96	51 887.09	53 555.87
67	Charges exceptionnelles	2 128.75	66.92	6 943.14
68	Dotations aux provisions	0		1 012.31
042	Opération de transfert entre sections	9 251.87	7 629.34	82 135.71
Total	Dépenses de fonctionnement	2 462 482.44	2 401 567.39	2 508 184.19

#### Recettes de fonctionnement :

Chapitre	Libellé	CA 2018	CA 2017	CA 2016
013	Atténuation de charges	20 586.71	114 372,62	98 983.21
70	Produits des services domaniaux	218 129.81	398 275,71	142 258.48
73	Impôts et taxes	1 265 722.00	1 222 590,22	1 214 407.69
74	Dotations subventions participation	906 935.83	1 003 502,24	976 024.47
75	Autres produits de gestion courante	113 124.62	66 909,99	56 867.14
76	Produits financiers	4.52	4,28	2.62
77	Produits exceptionnels	88 173.30	6 673,02	28 149.23
042	Opération de transfert entre sections	57 750.40	26 818,73	90 130.71
Total	Recettes de fonctionnement	2 670 427.19	2 839 146,81	2 606 823.55

#### b) SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses et les recettes par programme, en 2018, sont les suivantes :

#### Dépenses d'investissement :

Chapitre	Libellé	CA 2018
21	Immobilisations corporelles	89 588.05
23	Immobilisations en cours	109 137.94
10	Immobilisations corporelles (FCTVA)	50 000.00
16	Remboursement en capital des emprunts	153 724.22
20	Immobilisations incorporelles	37 745.62
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	57 750.40
041	Opérations patrimoniales	89 467.19
Total		587 413.42

#### Recettes d'investissement :

Chapitre	Libellé	CA 2018
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 251.87
041	Opérations patrimoniales	89 467.19
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	141 001.36
13	Subventions d'investissement	46 280.10
10222	FCTVA	119 874.36
10226	TA	12 831.83
16	Emprunts	88 861.83
Total		507 568.54

#### **ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018- BUDGET VILLE :**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2122-21, L 2121-31 et L 2343-1 et 2.

Vu le code des Communes et notamment les articles R 241-1 à R 241-15, R 2416-16 à R 2416-33,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 09 avril 2018 approuvant le budget primitif de l'exercice 2018,

Vu, les délibérations du Conseil Municipal approuvant les décisions modificatives relatives à l'exercice 2018,

Conformément à l'article 2121-14 du CGCT, le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Monsieur Eric DUTHOIT,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Eric DUTHOIT sur les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2018,

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le Compte administratif du budget ville 2018, arrêté comme présenté plus haut dans la délibération :

#### **Vote du Conseil Municipal :**

M. Durécu est surpris par le montant du FCTVA. Mme Guenoux répond qu'il y a eu des travaux importants en 2016. Mme Cuadrado demande à quoi correspond « TA ». Mme Guenoux répond qu'il s'agit de la taxe d'aménagement.

Présents: 14
Exprimés: 18
Pour: 13
Contre: 0
Abstentions: 5

Les membres du Conseil Municipal par 13 voix pour, 0 contre et 5 abstentions (les membres de l'opposition municipale) adoptent le Compte administratif du budget Ville 2018 arrêté comme présenté plus haut dans la délibération.

#### B) PRESENTATION ET ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – CENTRE DE TRI :

#### a) <u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre	Libellé	CA 2018
011	Charges à caractère général	8 296.08
65	Autres charges de gestion courante	37 482.80
66	Charges financières	518.99
67	Charges exceptionnelles	1 616.00
Total	Dépenses de fonctionnement	47 913.87

#### Recettes de fonctionnement :

Chapitre	Libellé	CA 2018
75	Autres produits de gestion courante	38 860.00
77	Produits exceptionnels	402.06
Total	Recettes de fonctionnement	39 262.06

#### b) **SECTION D'INVESTISSEMENT**

Les dépenses et les recettes par programme en 2018, sont les suivantes :

Dépenses d'investissement :

Chapitre	Libellé	CA 2018
16	Remboursement en capital des emprunts	13 469.68
Total		13 469.68

#### Recettes d'investissement :

Chapitre	Libellé	CA 2018
16	Emprunts	0
Total		0

#### **ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 - CENTRE DE TRI :**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2122-21, L 2121-31 et L 2343-1 et 2, et L 2343-1 et 2,

Vu le code des Communes et notamment les articles R 241-1 à R 241-15, R 2416-16 à R 2416-33,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 09 avril 2018 approuvant le budget primitif de l'exercice 2018,

Vu, les délibérations du Conseil Municipal approuvant les décisions modificatives relatives à l'exercice 2018,

Conformément à l'article 2121-14 du CGCT, le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Monsieur Eric DUTHOIT,

Conformément à l'article 2121-14 du CGCT,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Eric DUTHOIT sur les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2018,

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le Compte administratif du budget du Centre de Tri 2018 arrêté comme présenté plus haut dans la délibération.

#### Commentaires et vote du Conseil Municipal:

M. Durécu demande combien reste-t-il en emprunt ? Mme Guenoux répond environ 275 000 euros.

Présents : 14 Exprimés : 18 Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 5

Les membres du Conseil Municipal par 13 voix pour, 0 contre et 5 abstentions (les membres de l'opposition municipale) adoptent le Compte administratif du budget Centre de Tri 2018 arrêté comme présenté plus haut dans la délibération.

#### 12) BUDGET VILLE 2018 - ADOPTION DU COMPTE DE GESTION - AFFECTATION DU RESULTAT :

Monsieur le Maire rejoint l'assemblée et prend part au vote.

#### A) ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2018 :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2122-21, et L 2343-1 et 2, Vu le code des Communes et notamment les articles R 241-1 à R 241-15, R 2416-16 à R 2416-33, Conformément à l'article 2121-14 du CGCT, le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Monsieur le Maire,

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale que l'exécution des recettes et des dépenses relatives à l'exercice 2018 a été réalisée par M. le Trésorier Municipal et que le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2018 est conforme au compte administratif de la commune, <u>pour les écritures concernant</u> <u>l'année 2018</u>.

#### **Vote du Conseil Municipal:**

Présents: 15
Exprimés: 19
Pour: 14
Contre: 0
Abstentions: 5

Les membres du Conseil Municipal par 14 voix pour, 0 contre et 5 abstentions (les membres de l'opposition municipale) approuvent le Compte de gestion du budget ville 2018.

#### **B) PRESENTATION ET AFFECTATION DU RESULTAT 2018 :**

**DOUDEVILLE** 2018

#### **RESULTATS D'EXECUTION**

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investis- sement	Résultat de l'exercice	Transfert ou intégration	Résultat de clôture
Investissement	-161 207,34		-79 844,88		-241 052,22
Fonctionnement	926 415,79	141 001,36	207 944,75		993 359,18
TOTAL	765 208,45		128 099,87		752 306,96

Restes à réaliser en dépenses Restes à réaliser en recettes Restes à réaliser net 239 865,00 3 507,00 -236 358,00

## Résultats à reprendre au budget 2019

	selon compte de gestion	selon compte administratif	différence
Résultat de fonctionnement de l'exercice	207 944,75	207 944,75	
Résultat antérieur reporté	785 414,43	785 414,43	
Résultat à affecter	993 359,18	993 359,18	
Solde d'exécution d'investissement	-241 052,22	-155 610,86	85 441,36
Solde des restes à réaliser	-236 358,00	-236 358,00	
Besoin de financement	-477 410,22	-391 968,86	
AFFECTATION	993 359,18	993 359,18	
Affectation au 1068	477 410,22	391 968,86	
Report au 002	515 948,96	601 390,32	

## <u>Commentaires et vote du Conseil Municipal :</u>

Présents : 15 Exprimés : 19 Pour : 14 Contre : 0

#### Abstentions: 5

Les membres du Conseil Municipal par 14 voix pour, 0 contre et 5 abstentions (les membres de l'opposition municipale) décident d'affecter le résultat du budget ville 2018 comme présenté plus haut dans la délibération.

# 13) BUDGET ANNEXE CENTRE DE TRI 2018 – ADOPTION DU COMPTE DE GESTION - AFFECTATION DU RESULTAT :

#### A) ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2018 CENTRE DE TRI:

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2122-21, et L 2343-1 et 2, Vu le code des Communes et notamment les articles R 241-1 à R 241-15, R 2416-16 à R 2416-33,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 09 avril 2018 approuvant le budget primitif de l'exercice 2018,

Vu, les délibérations du Conseil Municipal approuvant les décisions modificatives relatives à l'exercice 2018,

Conformément à l'article 2121-14 du CGCT, le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Monsieur le Maire,

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale que l'exécution des recettes et des dépenses relatives à l'exercice 2018 a été réalisée par Monsieur le Trésorier Municipal et que le compte de gestion du budget centre de tri pour l'exercice 2018 est conforme au compte administratif de la commune.

Considérant que le compte de gestion du budget Centre de tri de l'exercice 2018 a été transmis avant le 1<sup>er</sup> juin 2019, et que les écritures du compte administratif du budget Centre de Tri 2018 passées par l'ordonnateur sont conformes au compte de gestion 2018 établi par le receveur.

#### Vote du Conseil Municipal:

Présents: 15
Exprimés: 19
Pour: 14
Contre: 0
Abstentions: 5

Les membres du Conseil Municipal par 14 voix pour, 0 contre et 5 abstentions (les membres de l'opposition municipale) approuvent le Compte de gestion du budget Centre de tri 2018.

#### B) PRESENTATION ET AFFECTATION DU RESULTAT :

#### **RESULTATS D'EXECUTION**

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investis- sement	Résultat de l'exercice	Transfert ou intégration	Résultat de clôture
Investissement	143 574,08		-13 469,68		130 104,40
Fonctionnement	37 482,80		-8 651,81		28 830,99
TOTAL	181 056,88		-22 121,49		158 935,39

Restes à réaliser en dépenses Restes à réaliser en recettes Restes à réaliser net

0,00

# Résultats à reprendre au budget 2019

Résultat de fonctionnement de l'exercice	-8 651,81
Résultat antérieur reporté	37 482,80
Résultat à affecter	28 830,99

Solde d'exécution d'investissement	130 104,40
Solde des restes à réaliser	0,00
Besoin de financement	0,00

AFFECTATION	28 830,99
Affectation au 1068	0,00
Report au 002	28 830,99

- -

#### <u>Commentaires et vote du Conseil Municipal :</u>

Présents: 15
Exprimés: 19
Pour: 14
Contre: 0
Abstentions: 5

Les membres du Conseil Municipal par 14 voix pour, 0 contre et 5 abstentions (les membres de l'opposition municipale) décident d'affecter le résultat du budget Centre de tri 2018 comme présenté plus haut dans la délibération.

#### 14) PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF VILLE 2019 :

#### A) SUBVENTIONS COMMUNALES 2019 - ARTICLE 6574 :

Le montant total des subventions communales est de 119 000.00 €.

De plus, il y a lieu de prévoir le versement de la subvention d'équilibre au CCAS pour le budget primitif 2019 de 25 000.00 euros, somme inscrite au Budget Primitif du CCAS, imputée à l'article 657362 du budget primitif de la Ville.

	Subventions 2017	Subventions 2018	Subventions 2019
	Nbre de primaires : 25	Nbre de primaires : 32	Nbre de primaires : 26
ECOLE SAINTE MARIE	25 x 945,31 € = 23.632,75 €	32 x 792,68 € = 25.365,76 €	26 x 629.69 € = 16 371.94 €
	Nbre maternelles : 20 20 x 1 496,44 € = 29.928,80 €	Nbre maternelles : 29 29 x 1 448,93 € = 42.018,97 €	Nbre maternelles : 25 25 x 1 148.61 = 28 715.24 €
	Montant Subv : <u>53.561,55 €</u>	Montant Subv : <u>67.384,73 €</u>	Montant Subv : <u>45 087.19 €</u>
CLASSE DECOUVERTE Ecole Breton	117x36 €	126x36 €	108x36 €
	<u>4.212 €</u>	<u>4.536 €</u>	3 888.00 €

VIE SCOLAIRE : 3 888.00 € ECOLE STE MARIE : 45 087.19 €

ASSOCIATIONS & ORGANISMES DIVERS : 47 579.55 €

ASSOCIATIONS SPORTIVES: 20 328.00 €

PROVISION : 2 117.26 € **TOTAL : 119 000.00 €** 

#### <u>Commentaires et vote du Conseil Municipal :</u>

Présents: 15
Exprimés: 19
Pour: 19
Contre: 0
Abstentions: 0

Les membres du Conseil Municipal à l'unanimité valident les montants des subventions communales 2019.

#### B) CONTRIBUTIONS DIRECTES 2019:

	BASES PREVISIONNELLES IMPOSITION 2019	TAUX 2019	TAUX 2018	PRODUIT FISCAL ATTENDU 2019
TAXE HABITATION	2 272000	17,07	17,07	387 830
TAXE FONCIERE(BATI)	1 929 000	26,94	26,94	519 673
TAXE FONCIERE (NON BATI)	102 900	61,83	61,83	63 623
CFE	240 200	16,60	16,60	39 873
PRODUIT FISCAL				1 010 999

Maintien de l'abattement général à la base sur la taxe d'habitation de 5%.

#### **Commentaires et vote du Conseil Municipal :**

Présents: 15
Exprimés: 19
Pour: 14
Contre: 0
Abstentions: 5

Les membres du Conseil Municipal par 14 voix pour, 0 contre et 5 abstentions (les membres de l'opposition municipale) valident les contributions directes 2019.

#### C) PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2019:

Le budget primitif 2019 de la Commune s'équilibre en recettes et dépenses d'exploitation à un montant de **3 182 020.31 euros.** 

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de **1 672 555.52 euros**.

Les dépenses et les recettes par programme, en 2019, sont les suivantes :

N° du programme	Libellé	Dépenses	Recettes
130	Travaux bâtiments communaux	135 735.16	
131	Matériel mairie	15 475.00	
133	Acquisition matériel voirie	27 400.00	
134	Matériel et travaux écoles	4 540.90	
137	Eclairage public	44 508.18	
209	Aménagement espaces verts	2 450.00	
215	Matériel espaces verts	7 674.00	
224	Travaux mairie	1 000.00	
225	Réfection voiries	99 507.00	
232	Bâtiment services techniques	500.00	

235	Réhabilitation église	459 986.00	
241	Réorganisation cimetières	65 437.00	
245	Matériel restaurant scolaire	10 050.00	
250	Matériel fêtes et cérémonies	5 500.00	
252	Signalétique	2 000.00	
254	Jardin partagé	1 500.00	
255	Centre de loisirs	1 600.00	
259	Requalification du centre bourg	14 106.00	
262	Cavités Souterraines	33 000.00	
264	Défense incendie	12 000.00	
265	Extension électrique	6.000,00	
267	Eclairage public transition énergétique	3 213.62	
268	Sécurisation RD 20	106 272.00	
269	Club house Handball	2 824.80	
Total programmes		1 056 279.66	
d'investissement		1 030 279.00	
Restes à réaliser		239 865.00	
Opérations d'ordre			
Dépenses imprévues		32 300.00	
Solde d'exécution		155 610.86	
reporté		133 010.00	
Capital des		188 500.00	
emprunts			
Total des recettes			434 555.35
emprunt			
Recettes propres –			75 000.00
FCTVA - TA			
Excédents fonct.			391 968.86
Capitalisés 1068			
Virement section			712 270.31
fonctionnement			
Amortissement –			F 3F4 00
Cession éléments d'actif			5 254.00
Subventions			53 507.00
d'équipement TOTAUX		1 672 555.52	1 672 555.52
IUIAUX		1 6/2 555.52	1 6/2 555.52

# Les recettes et les dépenses d'exploitation se présentent ainsi :

# <u>Dépenses</u> d'exploitation :

Chapitre	Libellé	Budget 2019
023	Virement à la section d'investissement	712 270.31
011	Charges à caractère général	667 000.00
012	Charges de Personnel	1 354 473.00

014	Atténuations de produits	1.000,00
022	Dépenses imprévues	58 000.00
65	Autres charges de gestion courante	273 561.00
66	Charges financières	50 000.00
67	Charges exceptionnelles	60 462.00
042	Opérations d'ordre	5 254.00
Total des dépe	nses de fonctionnement	3 182 020.31

#### **Recettes d'exploitation:**

Chapitre	Libellé	Budget 2019
002	Excédent d'exploitation reporté	601 390.32
013	Atténuations de charges	10 000.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
70	Produits des services domaniaux	163 000.00
73	Impôts et Taxes	1 260 169.00
74	Dotations subventions participations	1 027 858.00
75	Autres produits de gestion courante	97 484.99
76	Produits financiers	5,00
77	Produits exceptionnels	21 100.00
78	Reprise sur provisions	1.013,00
Total des recettes de fonctionnement		3 182 020.31

#### **Commentaires et vote du Conseil Municipal:**

Mme Guenoux précise qu'il n'y a pas de changement depuis la Commission Finances. M. Durécu demande pourquoi un emprunt de 434 000 euros ? Mme Guenoux répond que ce sera un ou plusieurs emprunts. M. Malandrin répond que comme cela a été dit lors de la Commission, l'emprunt concerne principalement les travaux de l'église, M. Malandrin ne veut pas pénaliser Doudeville et les travaux d'entretien de la commune sont obligatoires. M. Malandrin précise qu'il y a également un emprunt avec le SDE 76. M. Perche répond : « Vous dites que l'emprunt concerne les travaux de l'église mais il y a un virement de la section de fonctionnement de 712 000 euros, ça veut dire que vous n'avez pas fait de travaux sur plusieurs années ». M. Lucas répond qu'il s'agit du 023 qui correspond à l'autofinancement de la collectivité, les comptes commençant par un 0 ne s'exécutent pas. M. Perche demande pourquoi ne pas les réinjecter tous les ans pour les travaux. M. Lucas répond que c'est l'excédent de fonctionnement

et ça ne concerne pas les travaux, ça n'a rien à voir avec l'investissement. Mme Guenoux dit qu'il ne faut pas dépenser tout, tout de suite. Il est parfois nécessaire d'attendre un peu pour les gros travaux. M. Perche répond qu'il est d'accord mais il ne faut pas trop attendre, la voirie est en mauvais état. M. Malandrin répond que des travaux sont réalisés tous les ans et qu'il est content de dégager une telle somme pour engager des travaux importants, c'est une bonne gestion. M. Malandrin précise que les dossiers sont souvent longs à monter et il faut attendre un ou deux ans avant exécution. M. Perche répond : « Je suis d'accord avec vous mais la somme me semble importante ». M. Malandrin répond : « Il y a quelques années, vous nous accusiez de ne plus avoir d'argent et aujourd'hui, vous nous reprochez d'avoir gardé trop d'argent ». M. Durécu demande pourquoi ne pas baisser les impôts. M. Malandrin répond qu'il s'agit d'un choix politique assumé, nous avons baissé un peu les impôts maintenant nous stabilisons. M. Perche répond que c'était une petite baisse. M. Gemey répond : « Merci de rappeler que nous avons baissé les impôts, beaucoup l'ont oublié. Certains baissent un an avant les élections, ce qui n'est pas notre cas ». M. Malandrin dit qu'il ne faut pas oublier la baisse des dotations depuis plusieurs années. M. Lucas précise qu'en termes d'analyse financière, un autofinancement important est plutôt bon signe. Il y a moins d'emprunt donc c'est mieux. M. Perche dit que le rôle d'une commune n'est pas de faire des économies. M. Gemey répond qu'il faudrait reprendre un Conseil municipal où vous nous accusiez de retourner en arrière. M. Perche répond : « Sauf que quand on vous a laissé la place, il y avait une salle des fêtes, aujourd'hui il y a de l'argent mais il n'y a plus rien.

Présents: 15
Exprimés: 19
Pour: 14
Contre: 1
Abstentions: 4

Les membres du Conseil Municipal, par 14 voix pour, 1 contre (M. Perche,) et 4 abstentions (MM. Durécu et Orange, Mmes Ficet et Leclerc) adoptent le budget primitif 2019 de la Commune.

#### 15) PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE CENTRE DE TRI 2019 :

Le budget primitif annexe Centre de tri 2019 s'équilibre en recettes et dépenses d'exploitation pour un montant de **100 750.99 euros**.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de 130 104.40 euros.

#### <u>Dépenses d'exploitation</u>:

Articles	Libellé	Budget 2019
605	Achat de matériel, équipements et travaux	25 100.00
61558	Autres biens immobiliers	1 000.00
6161	Multirisque	700.00
63512	Taxes foncières	9 000.00
6522	Reversement de l'excédent des budgets annexes à caractère administratif au budget principal	28 830.99
6541	Créances admises en non-valeur	33 120.00
658	Charges diverses de gestion courante	1 000.00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 000.00
Total		100 750.99

#### **Recettes d'exploitation:**

Total		100 750.99
7817	Reprise sur provisions pour dépr. Actifs circulants	33 120.00
758	Produits divers de gestion courante	7 600.00
752	Revenus des immeubles	31 200.00
002	Excédent d'exploitation reporté	28 830.99

#### Dépenses et recettes d'investissement :

Articles	Libellé	Budget 2019
1641	Emprunts	14 500.00
2031	Frais d'études	20 000.00
2135	Installations générales, agencements, aménagement des constructions	1 000.00
2313	Constructions	94 604.40
Total		130 104.40

Articles	Libellé	Budget 2019
001	Solde d'exécution de la section d'investissements	130 104.40
Total		130 104.40

#### **Commentaires et vote du Conseil Municipal:**

M. Durécu demande à quoi correspond l'article 2313 Constructions. Mme Guenoux répond qu'il n'y a pas de projet, cela permet d'équilibrer. M. Perche répond que le budget est insincère. M. Lucas répond que c'est une réserve et que l'insincérité est une surévaluation des recettes, ce qui n'est pas le cas ici, il s'agit des dépenses.

Présents: 15
Exprimés: 19
Pour: 14
Contre: 0
Abstentions: 5

Les membres du Conseil Municipal par 14 voix pour, 0 contre et 5 abstentions (les membres de l'opposition municipale) adoptent le budget primitif annexe Centre de tri 2019.

#### 16) PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE LOTISSEMENT 2019 :

Le budget primitif annexe Lotissement 2019 s'équilibre en recettes et dépenses d'exploitation pour un montant de **323 470.00 euros**.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de 327 110.00 euros.

#### <u>Dépenses d'exploitation</u>:

Articles	Libellé Budget 2019
6015	Terrains à aménager 10 000.00
6045	Achats d'études, prestations de services 25 660.00
605	Achat de matériel, équipements et travaux 242 000.00
023	Virement à la section d'investissement 37 110.00
608	Frais accessoires sur terrain en cours d'aménagement 4 350.00

	Intérêts réglés à l'échéance	4 350.00
Total		323 470.00

#### **Recettes d'exploitation:**

Articles	Libellé	Budget 2019
7133	Variation des en-cours de production de biens	300 010.00
796	Transferts de charges financières	4 350.00
774	Subventions exceptionnelles	19 110.00
Total		323 470.00

#### <u>Dépenses d'investissement</u>:

Articles	Libellé	Budget 2019
3351	Terrains	10 000.00
3354	Etudes et prestations de services	25 660.00
3355	Travaux	260 000.00
33586	Frais financiers	4 350.00
1641	Emprunts	27 100.00
Total		327 110.00

#### **Recettes d'investissement:**

Articles	Libellé	Budget 2019
021	Virement de la section d'exploitation	37 110.00
1641	Emprunts	290 000.00
Total		327 110.00

### <u>Commentaires et vote du Conseil Municipal</u> :

Mme Ficet demande à quoi correspond le 7133. M. Lucas répond qu'il s'agit de stocks de terrains, dans un budget lotissement le mécanisme est assez complexe avec des jeux d'écritures. M. Durécu dit qu'il y a un emprunt de 290 000 euros. Mme Guenoux répond par l'affirmative, le reste étant des opérations d'ordre. M. Lucas précise que ce sont des montants hors taxes comme toujours dans un budget lotissement. M. Malandrin dit que c'est le même principe pour tous les budgets lotissement.

Présents: 15 Exprimés: 19 Pour: 14 Contre: 0 Abstentions: 5

Les membres du Conseil Municipal par 14 voix pour, 0 contre et 5 abstentions (les membres de l'opposition municipale) adoptent le budget primitif annexe Lotissement 2019.

# 17) DEMANDES DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) ET DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) :

# A) <u>DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR)</u>

Les membres du conseil municipal doivent autoriser Monsieur le Maire à demander une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux concernant les dossiers suivants :

N° DOSSIER DETR	N° DOCCIED DOIL	INTITULE PROJET	MONTANT SUBV	. DEMANDEE HT	MONTANT DES	MONTANT	COÛT TOTAL HT
N DOSSIER DETR	N DOSSIER DSIL	INTITOLE PROJET	DETR	DSIL	COFINANCEMENT	AUTOFINANCEMENT	COOT TOTAL HI
403116	non	RESTAURATION EGLISE TRANCHE 1	119 273,00 €		99 394,00 €	178 911,35 €	397 578,35 €
403098	409292	VOIRIES 2019	36 268,00 €	36 268,00 €		48 359,00 €	120 895,00 €
403142	409245	ACCESSIBILITE DU CIMETIERE	14 070,00 €	14 070,00 €		18 762,00 €	46 902,00 €
396796	409264	SANITAIRES PUBLICS CENTRE BOURG	9 107,00 €	9 017,00 €		12 144,35 €	30 358,35 €
403156	non	COMBLEMENT CAVITE RUE DES HARAS	21 629,00 €		28 839,00 €	21 630,70 €	72 098,70 €
403181	409338	ACCESSIBILITE RD 20	29 012,00 €	29 012,00 €		38 684,00 €	96 708,00 €
403174	non	AMENAGEMENT CIMETIERE	6 707,00 €			15 615,50 €	22 358,50 €

#### Proposition de délibération

Les membres du conseil municipal autorisent/n'autorisent pas Monsieur Malandrin, Maire de Doudeville à demander une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux concernant les dossiers suivants :

N° DOSSIER DETR	N° DOCCIED DOIL	INTITULE PROJET	MONTANT SUBV	. DEMANDEE HT	MONTANT DES	MONTANT	COÛT TOTAL HT
N DOSSIER DETR	N DOSSIER DSIL	INTITOLE PROJET	DETR	DSIL	COFINANCEMENT	AUTOFINANCEMENT	COOLIGIAL HI
403116	non	RESTAURATION EGLISE TRANCHE 1	119 273,00 €		99 394,00 €	178 911,35 €	397 578,35 €
403098	409292	VOIRIES 2019	36 268,00 €	36 268,00 €		48 359,00 €	120 895,00 €
403142	409245	ACCESSIBILITE DU CIMETIERE	14 070,00 €	14 070,00 €		18 762,00 €	46 902,00 €
396796	409264	SANITAIRES PUBLICS CENTRE BOURG	9 107,00 €	9 017,00 €		12 144,35 €	30 358,35 €
403156	non	COMBLEMENT CAVITE RUE DES HARAS	21 629,00 €		28 839,00 €	21 630,70 €	72 098,70 €
403181	409338	ACCESSIBILITE RD 20	29 012,00 €	29 012,00 €		38 684,00 €	96 708,00 €
403174	non	AMENAGEMENT CIMETIERE	6 707,00 €			15 615,50 €	22 358,50 €

#### <u>Commentaires et vote du Conseil Municipal :</u>

Présents: 15 Exprimés: 19 Pour: 19 Contre: 0 Abstentions: 0

Les membres du conseil municipal à l'unanimité, autorisent Monsieur Malandrin, Maire de Doudeville à demander une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux concernant les dossiers suivants :

N° DOSSIER DETR N° DOSSIER DSI		R DSIL INTITULE PROJET	MONTANT SUBV. DEMANDEE HT		MONTANT DES	MONTANT	COÛT TOTAL HT
N DOSSIER DETR	N DOSSIER DSIL	INTITOLE PROJET	DETR	DSIL	COFINANCEMENT	AUTOFINANCEMENT	COOT TOTAL HI
403116	non	RESTAURATION EGLISE TRANCHE 1	119 273,00 €		99 394,00 €	178 911,35 €	397 578,35 €
403098	409292	VOIRIES 2019	36 268,00 €	36 268,00 €		48 359,00 €	120 895,00 €
403142	409245	ACCESSIBILITE DU CIMETIERE	14 070,00 €	14 070,00 €		18 762,00 €	46 902,00 €
396796	409264	SANITAIRES PUBLICS CENTRE BOURG	9 107,00 €	9 017,00 €		12 144,35 €	30 358,35 €
403156	non	COMBLEMENT CAVITE RUE DES HARAS	21 629,00 €		28 839,00 €	21 630,70 €	72 098,70 €
403181	409338	ACCESSIBILITE RD 20	29 012,00 €	29 012,00 €		38 684,00 €	96 708,00 €
403174	non	AMENAGEMENT CIMETIERE	6 707,00 €			15 615,50 €	22 358,50 €

# B) <u>DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL</u> (<u>DSIL</u>)

Les membres du conseil municipal doivent autoriser Monsieur le Maire à demander une subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement local concernant les dossiers suivants :

N° DOSSIER DETR	N° DOCCIED DOIL	INTITULE PROJET	MONTANT SUBV	. DEMANDEE HT	MONTANT DES	MONTANT	COÛT TOTAL HT
N DOSSIER DETR	N DOSSIER DSIL	INTITOLE PROJET	DETR	DSIL	COFINANCEMENT	AUTOFINANCEMENT	COOT TOTAL HI
403116	non	RESTAURATION EGLISE TRANCHE 1	119 273,00 €		99 394,00 €	178 911,35 €	397 578,35 €
403098	409292	VOIRIES 2019	36 268,00 €	36 268,00 €		48 359,00 €	120 895,00 €
403142	409245	ACCESSIBILITE DU CIMETIERE	14 070,00 €	14 070,00 €		18 762,00 €	46 902,00 €
396796	409264	SANITAIRES PUBLICS CENTRE BOURG	9 107,00 €	9 017,00 €		12 144,35 €	30 358,35 €
403156	non	COMBLEMENT CAVITE RUE DES HARAS	21 629,00 €		28 839,00 €	21 630,70 €	72 098,70 €
403181	409338	ACCESSIBILITE RD 20	29 012,00 €	29 012,00 €		38 684,00 €	96 708,00 €
403174	non	AMENAGEMENT CIMETIERE	6 707,00 €			15 615,50 €	22 358,50 €

#### Proposition de délibération

Les membres du conseil municipal autorisent/n'autorisent pas Monsieur Malandrin, Maire de Doudeville à demander une subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement local concernant les dossiers suivants :

N° DOSSIER DETR	N° DOCCIED DOIL	INTITULE PROJET	MONTANT SUBV	. DEMANDEE HT	MONTANT DES	MONTANT	COÛT TOTAL HT
N DOSSIER DETR	N DOSSIER DSIL	INTITOLE PROJET	DETR	DSIL	COFINANCEMENT	AUTOFINANCEMENT	COOLIGIAL HI
403116	non	RESTAURATION EGLISE TRANCHE 1	119 273,00 €		99 394,00 €	178 911,35 €	397 578,35 €
403098	409292	VOIRIES 2019	36 268,00 €	36 268,00 €		48 359,00 €	120 895,00 €
403142	409245	ACCESSIBILITE DU CIMETIERE	14 070,00 €	14 070,00 €		18 762,00 €	46 902,00 €
396796	409264	SANITAIRES PUBLICS CENTRE BOURG	9 107,00 €	9 017,00 €		12 144,35 €	30 358,35 €
403156	non	COMBLEMENT CAVITE RUE DES HARAS	21 629,00 €		28 839,00 €	21 630,70 €	72 098,70 €
403181	409338	ACCESSIBILITE RD 20	29 012,00 €	29 012,00 €		38 684,00 €	96 708,00 €
403174	non	AMENAGEMENT CIMETIERE	6 707,00 €			15 615,50 €	22 358,50 €

#### <u>Commentaires et vote du Conseil Municipal :</u>

Présents: 15 Exprimés: 19 Pour: 19 Contre: 0 Abstentions: 0

Les membres du conseil municipal à l'unanimité, autorisent Monsieur Malandrin, Maire de Doudeville à demander une subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement local concernant les dossiers suivants :

N° DOSSIER DETR	N° DOCCIED DOIL	IL INTITULE PROJET	MONTANT SUBV. DEMANDEE HT		MONTANT DES	MONTANT	COÛT TOTAL HT
N DOSSIER DETR	N DOSSIER DSIL		DETR	DSIL	COFINANCEMENT	AUTOFINANCEMENT	COOT TOTAL HI
403116	non	RESTAURATION EGLISE TRANCHE 1	119 273,00 €		99 394,00 €	178 911,35 €	397 578,35 €
403098	409292	VOIRIES 2019	36 268,00 €	36 268,00 €		48 359,00 €	120 895,00 €
403142	409245	ACCESSIBILITE DU CIMETIERE	14 070,00 €	14 070,00 €		18 762,00 €	46 902,00 €
396796	409264	SANITAIRES PUBLICS CENTRE BOURG	9 107,00 €	9 017,00 €		12 144,35 €	30 358,35 €
403156	non	COMBLEMENT CAVITE RUE DES HARAS	21 629,00 €		28 839,00 €	21 630,70 €	72 098,70 €
403181	409338	ACCESSIBILITE RD 20	29 012,00 €	29 012,00 €		38 684,00 €	96 708,00 €
403174	non	AMENAGEMENT CIMETIERE	6 707,00 €			15 615,50 €	22 358,50 €

#### 18) DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU DEPARTEMENT ET DU FONDS D'ACTION LOCALE (FAL) :

## A) <u>DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU DEPARTEMENT</u> :

Les membres du Conseil municipal doivent autoriser Monsieur le Maire à demander une subvention au Département de Seine-Maritime pour les dossiers suivants :

- RESTAURATION DE L'EGLISE TRANCHE 1
- VOIRIES 2019
- ACCESSIBILITE DU CIMETIERE

- SANITAIRES PUBLICS DU CENTRE BOURG
- COMBLEMENT CAVITE RUE DES HARAS
- AMENAGEMENT DU CIMETIERE

A noter que le dossier d'accessibilité du RD 20 fera l'objet d'une convention de financement.

#### Proposition de délibération

Les membres du Conseil municipal doivent autoriser Monsieur le Maire à demander une subvention au Département de Seine-Maritime pour les dossiers suivants :

- RESTAURATION DE L'EGLISE TRANCHE 1
- VOIRIES 2019
- ACCESSIBILITE DU CIMETIERE
- SANITAIRES PUBLICS DU CENTRE BOURG
- COMBLEMENT CAVITE RUE DES HARAS
- AMENAGEMENT DU CIMETIERE

#### Commentaires et vote du Conseil Municipal :

M. Perche demande s'il n'y avait pas déjà une demande pour les cavités. M. Malandrin répond que oui mais là c'est pour la troisième tranche. Il s'agit d'une demande de principe, on verra ce que l'on fera.

Présents: 15
Exprimés: 19
Pour: 19
Contre: 0
Abstentions: 0

Les membres du Conseil municipal à l'unanimité autorisent Monsieur le Maire à demander une subvention au Département de Seine-Maritime pour les dossiers suivants :

- RESTAURATION DE L'EGLISE TRANCHE 1
- VOIRIES 2019
- ACCESSIBILITE DU CIMETIERE
- SANITAIRES PUBLICS DU CENTRE BOURG
- COMBLEMENT CAVITE RUE DES HARAS
- AMENAGEMENT DU CIMETIERE

#### B) DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU DEPARTEMENT DU FONDS D'ACTION LOCALE (FAL) :

Les membres du Conseil municipal doivent autoriser Monsieur le Maire à demander une subvention auprès du Fonds d'Action Locale (FAL) pour les dossiers suivants :

#### Proposition de délibération

Les membres du Conseil municipal doivent autoriser Monsieur le Maire à demander une subvention auprès du Fonds d'Action Locale (FAL) pour les dossiers suivants :

- VOIRIES 2019
- ACCESSIBILITE DU RD 20

#### Commentaires et vote du Conseil Municipal :

Présents : 15 Exprimés : 19 Pour : 19 Contre: 0
Abstentions: 0

Les membres du Conseil municipal à l'unanimité autorisent Monsieur le Maire à demander une subvention auprès du Fonds d'Action Locale (FAL) pour les dossiers suivants :

- VOIRIES 2019
- ACCESSIBILITE DU RD 20

#### 19) ADOPTION DU PROJET SDE 76 – ECLAIRAGE PUBLIC RD 20 :

#### Exposé de Monsieur Malandrin.

Monsieur le Maire présente le projet préparé par le SDE76 pour l'affaire **EP – 2018 – 0 – 76219 – M1654** et désigné « RD 20 » dont le montant prévisionnel s'élève à 80 357,68 € T.T.C. et pour lequel la commune participera à hauteur de 35 165,84 € T.T.C.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'adopter le projet cité ci-dessus ;
- d'inscrire la dépense d'investissement au budget communal de l'année 2019 pour un montant de 35 165,84 € T.T.C.
- de demander au SDE76 de programmer ces travaux dès que possible ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à ce projet, notamment la convention correspondante à intervenir ultérieurement;
- Référence du dossier : EP 2018 0 76219 M1654
- Nom de l'opération : RD 20
- Montant total des opérations : 80 357,68 € T.T.C.
- Participation de l'adhérent (commune) : 35 165,84 € T.T.C.
- Année budgétaire de l'inscription : 2019

#### **Commentaires et vote du Conseil Municipal:**

Présents: 15
Exprimés: 19
Pour: 19
Contre: 0
Abstentions: 0

Les membres du Conseil Municipal à l'unanimité, adoptent la présente délibération.

#### **20) QUESTIONS DIVERSES:**

Avant d'aborder les questions diverses, M. Malandrin tient à remercier les personnes qui ont contribué à la réussite des budgets présentés à savoir Mme Guenoux, adjointe en charge des finances, M. Lucas, Trésorier municipal qui a apporté bon nombre de conseils, Christine et Philippe qui ont réalisé un gros travail pour finaliser l'ensemble des documents budgétaires.

- M. Gemey tient à remercier les présidents des associations qui s'investissent dans le bénévolat même si c'est compliqué aujourd'hui.
- M. Gemey informe l'assemblée que le programme des manifestations sera communiqué avec le compterendu de la séance.
- M. Malandrin rappelle qu'il faut des personnes pour tenir les bureaux de vote le 26 mai prochain, une feuille circule pour s'inscrire.

Mme Leclerc demande si l'éclairage public s'éteint bien à minuit car rue de Bad Nenndorf, la coupure intervient à 22h30. M. Malandrin répond qu'il s'agit d'un dysfonctionnement, le nécessaire sera fait pour remettre à la bonne heure.

M. Malandrin informe l'assemblée qu'un prochain Conseil municipal fera l'objet d'une présentation détaillée des études de la cavité rue des Haras.

Une personne du public remercie Monsieur le Maire d'avoir pris un arrêté concernant le dépôt des sacs poubelles et s'interroge sur une solution comme des conteneurs, permettant de déposer les sacs pour les personnes qui s'absentent de leur domicile pendant une longue période. M. Malandrin répond qu'il n'y est pas favorable car le risque est d'avoir un afflux de sacs en tous genres, ce qui engendrera des problèmes de propreté et d'entretien.

### L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H30.

### Programme des manifestations du 05 avril au 15 août 2019

07 avril: Trail des Coureurs du Lin.

13 avril: AG de l'association « les Mains Vertes ».

20 avril : Pâques du Comité des Fêtes de Vautuit.

**21** avril : Chasse aux œufs Place de l'Hôtel de Ville. Pâques de la Municipalité avec le concours de Doudeville en Fête.

22 avril : Loto du Comité des Fêtes de Vautuit.

26 avril : Carnaval de l'école Mensire.

28 avril : Pâques de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers.

Salon du Livre.

Concert de la Renaissance (Église de Brametot).

<u>05 mai</u>: La « Doudevil'lin » Course cycliste organisée par le Vélo Club de Doudeville.

**08 mai**: Commémorations.

Banquet des ACPG / CATM.

12 mai : Foire à tout de l'association « Les Dragon Fly » Espace du Mont Criquet.

15 mai: Sortie du CCAS à Giverny.

25 mai : Fête des mères.

26 mai : Élections Européennes.

<u>Du 30/05 au 02 juin :</u> Voyage à Bad Nenndorf avec le Comité d'Échanges Culturels de Doudeville et sa région.

14 et 15 juin : Gala de Danse de l'association de « Doudeville Accueil ».

15 juin : Kermesse de l'école Mensire.

18 juin : Cérémonie de départ du Gendarme Gaylord BURÉ.

Du 20 au 23 juin : Fête du Lin « Le Lin en Fête ».

20 juin : Présentation musicale Place de l'Hôtel de Ville (podium) des enfants de l'école Breton.

21 juin : Fête de la musique avec les Andrews.

22 juin : Soirée cochon grillé farci au lin organisé par Doudeville en Fête.

**27 juin :** Voyage à Paris pour les ACPG / CATM pour réactiver la flamme du Soldat Inconnu sous l'Arc de Triomphe.

28 juin : AG de l'USD (R.P.A).

AG des Coureurs du Lin (Salle de Réception).

AG du Pigeon Club (Vautuit).

30 juin : Concert de la Renaissance sur le Parvis de l'Hôtel de Ville.

**<u>06 juillet au 07 juillet :</u>** Voyage à Izernore pour assister aux commémorations de l'Opération Dakota ».

**<u>07 juillet</u>**: Loto de l'association « Solidarité Alystair »(R.P.A).

14 juillet : Commémorations et remise des médailles du travail.

Soirée dansante organisée par l'association Doudeville en Fête.

28 juillet : Foire à Tout du Comité des Fêtes de Vautuit.

<u>04 août</u>: Foire à Tout de l'association « Solidarité Alystair » au Mont Criquet.

15 août: Fête Patronale – Corso Fleuri – Spectacle pyrotechnique.